VALENTIN

A MON ONCLE,

PIERRE-JEAN *VALENTIN*,

Ex - Médecin des Hôpitaux militaires, ancien Chirurgien - Major, pensionnaire retiré

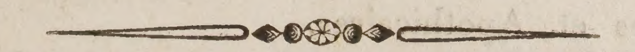
A MONTMÉDY.

COMME un faible témoignage de ma vive reconnaissance, pour avoir guidé mes premiers pas dans l'Art difficile de guérir, et pour avoir fait naître dans mon cœur, par ses exemples, l'amour de l'humanité.

LOUIS VALENTIN.



DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.



A peine le grand procès de l'inoculation en France venait d'être jugé par près de cinquante ans d'expérience, que l'Angleterre, à qui nous devions déjà cette méthode asiatique, fit connaître au monde entier une autre découverte aussi singulière et aussi étonnante qu'utile au genre humain. Il était réservé au Docteur *Édouard Jenner*, à Berkeley, dans le comté de Gloucester, d'examiner avec toute l'attention et toute la perspicacité qui caractérise un esprit juste et observateur, les effets d'un préservatif que les paysans employaient depuis plus d'un demi-siècle. Instruit par tradition orale, puis convaincu par ses propres essais, en 1797, que ce moyen appliqué aux personnes qui n'avaient pas eu la petite vérole, leur enlevait désormais l'aptitude à la contracter, il publia, au mois de juin 1798, ses résultats et son opinion sur l'origine et sur les effets du *Cow-pox*, (*an inquiry into the causes aud effects of the cow-pox oc variolæ vaccinæ*).

Bientôt à Londres, les Docteurs Pearson, Woodwille, Simmons acquirent la preuve irréfragable de l'efficacité de l'antidote ; leurs exemples furent suivis par beaucoup d'autres. Le 2 décembre 1799,

on fonda, dans cette capitale, un Institut pour l'inoculation de la Vaccine, sous le patronage du Duc d'York, composé de membres du Parlement, de la Société royale, et de plusieurs Médecins, Chirurgiens et Apothicaires.

Cette pratique ne tarda pas à passer en Écosse et en Irlande. A Edimbourg, les Docteurs Grégory, Spence, etc. furent les premiers à y soumettre leurs enfans, et l'on peut dire à la louange des médecins de la Grande-Bretagne, qu'ils montrèrent le même zèle à propager cette découverte, qu'ils en avaient mis à adopter et à soutenir l'inoculation de la Variole que Lady Montagu, ambassadrice, leur avait apportée du Levant, en 1721.

Plusieurs seigneurs et propriétaires firent usage, sur leurs terres, de la nouvelle méthode. M. Fermor, écuyer, fit inoculer de la Vaccine, par le neveu du docteur Jenner, trois cent vingt-six personnes qui n'avaient pas eu la petite vérole; il y en avait depuis onze jours jusqu'à soixante-quinze ans : aucun n'éprouva le plus léger accident.

Le Duc d'York fit vacciner ses gardes et des régimens entiers, hommes, femmes et enfans. Il envoya le docteur Marshall, à Gibraltar, à Minorque et à Malthe, pour que les garnisons de ces places pussent jouir du même bienfait.

Enfin, d'après l'ordre de l'Amirauté, une partie de l'armée navale fut soumise au même procédé. Des milliers d'individus qui avaient été inoculés avec de la matière vaccine, subirent ensuite la

contr'épreuve avec la matière variolique, et par la fréquentation de ceux qui avaient la petite vérole, sans qu'il fut possible de leur donner cette maladie. Tous les résultats furent tels que Jenner les avait annoncés.

Des exemples aussi frappans déciderent la fortune de cette nouvelle inoculation en Angleterre (*a*).

« La Renommée alors, embouchant la trompette,
» Annonce ce prodige aux Bretons satisfaits,
» L'Europe qui l'entend, après elle répéte,
» Le nom du *bon Jenner*, sa gloire et ses bienfaits.

(*a*) Les Officiers de santé de la marine Anglaise ont présénté au *Docteur Jenner*, au mois de mars 1801, une médaille qui représente d'un côté Apollon offrant à la Grande-Bretagne un jeune marin, guéri récemment par la nouvelle inoculation. La patrie reconnoissante étend sur sa tète une couronne civique, sur laquelle est inscrit *JENNER*; au-dessus : *alba nautis stella refulsit*; au-dessous: 1801. De l'autre côté, une ancre; au-dessus : *Georgio tertio rege*; au-dessous : *spencer duce*, faisant allusion à l'administration de la marine royale, sous le regne de George III. Environ cent Chirurgiens accompagnerent les medecins qui ont présenté ce tribut de reconnoissance à l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Le Parlement d'Angleterre voulant témoigner à *Jenner* la gratitude nationale, vient de lui accorder une somme de 10,000 liv. sterling, (242,000 fr.) et il a été arrêté que le Roi serait prié d'y ajouter 500 liv. ster. (12,000 fr.). Sur une motion de l'Amiral Berkeley à cette occasion, (séance du 2 juin 1802) et après que quelques membres eurent parlé, tant en faveur de l'auteur, qui avait fait de grands frais pour propager sa découverte, que dans les vues de doubler la somme proposée, le *Chancelier de l'Échiquier* a dit : « la Chambre peut voter » pour le Docteur *Jenner* telle récompense qu'elle jugera conve- » nable; un fait constant, c'est que celui - ci a déjà reçu

La Vaccine pénétra bientôt dans les quatre parties du monde. Au mois de mai 1799, le docteur *Decarro* à Vienne, fut le premier à en faire usage en Allemagne, et il commença par son propre fils. Il envoya du Vaccin aux Médecins Genevois ; il en envoya à *Mylord Elgin*, Ambassadeur de sa Majesté Britannique à Constantinople, pour en faire inoculer son fils unique âgé d'un an.

« J'ai eu par ce moyen, dit-il, le plaisir de » contribuer à payer une partie de la dette que » nous avions contractée avec la Turquie par rap» port à l'inoculation de la petite vérole ». L'opération ayant réussi, la matière a servi pour d'autres : l'Ambassadeur en a même donné au capitaine d'une frégate Américaine, qui s'en est servi avec succès sur ceux de son équipage qui n'avaient pas eu la petite vérole (*aa*).

Après avoir transcrit la lettre de remercîmens de *Lord Elgin*, l'excellent *Decarro* dit : « voilà » donc un Ambassadeur d'Angleterre qui joue » avec la Vaccine, en Turquie, le même rôle

» la récompense qu'un individu puisse espérer, l'approbation una» nime de la Chambre des Communes : approbation bien pré» cieuse, puisqu'elle est le résultat de la plus grande, ou d'une » des plus importantes découvertes que la société ait faite de» puis la création du monde. Je doute que la Chambre ait jamais » eu à prononcer sur un point plus intéressant que celui qui oc» cupe en ce moment le Comité. . . . Le mérite de la décou» verte du docteur *Jenner* est au-dessus de toute expression ».

(*aa*) Depuis cette époque, le docteur *Hesse* a beaucoup vacciné à Constantinople, où quelques grands de l'empire ont consenti à ce que cette méthode fut pratiquée sur leurs enfans.

» qu'une Ambassadrice, (*Lady Worteley Montagu*)
» avait joué en Europe à son retour de Cons-
» tantinople ».

Si on suit ce médecin, on le voit occupé à répandre la nouvelle pratique dans toute la monarchie Autrichienne. Il envoie du vaccin en Moravie : son ami, le comte François-Hugues de Salm y fait des établissemens d'inoculation, offre deux prix aux médecins qui inoculeront le plus dans cette province pendant l'année 1801, fait imprimer et distribuer à ses frais *une petite brochure populaire*, à tous les curés et maîtres d'école de la Moravie et de la Bohême. Quelques pasteurs sont tellement frappés des avantages inappréciables de la nouvelle méthode, que du haut de la chaire, ils font à leurs paroissiens, l'histoire de la découverte et de sa certitude, et les engagent à en profiter eux et leurs enfans. Le respectable curé de Brunn mandait à Decarro : *je suis décidé à ne plus vouloir de petite vérole dans ma paroisse.* Plusieurs pasteurs Hanovriens ont aussi prêché la nécessité d'inoculer la vaccine.

A l'Amérique septentrionale, le docteur *Waterhouse*, professeur de médecine pratique en l'université de Cambridge, dans le Massachusetts, fut le premier à substituer la nouvelle méthode à l'ancienne. Après avoir fait connaître, en 1799, aux habitans de Boston, et à l'académie Américaine des sciences et arts, ce qui se passait à ce sujet en Angleterre, il inocula de la Vaccine, en 1800, son fils et plusieurs personnes de sa famille. La

contr'épreuve avec du virus variolique fut faite dans l'hôpital de la petite vérole près Boston, par le docteur *Aspinwall*, à leur grande satisfaction et à celle de leurs concitoyens.

Pendant l'année 1800, l'inoculation Vaccine s'est bornée à la nouvelle Angleterre. La matière envoyée de Londres à New-York, par le moyen des fils n'avait pas réussi, (ainsi que j'en suis informé), et les autres habitans de l'union ne connaissaient cette découverte que par les papiers publics, puis par l'ouvrage que le professeur *Waterhouse* a publié (*a prospect of exterminating the small-pox : being the history of the variolœ vaccinœ or kine-pox commonly called the cow-pox, etc. Cambridge* 1800); mais on m'a appris qu'en 1801 la Vaccine avait pénétré dans la Géorgie, dans les Carolines, au Kentucky, etc, (*b*).

A mon arrivée à Paris, au commencement de l'an 7, je questionnai le savant *Huzard*, de l'institut national et de la société de médecine, sur ce qu'il pensait des pustules qui arrivent au pis, et principalement sur la base des trayons des vaches laitières, dans le Gloucestershire, pustules auxquelles on a donné le nom de *Cow-pox*, ou *Kine-pox*, mais avec plus de convenance et de raison *Cow-pock*. Je l'entretins sur le *Javart*, sur l'opinion de *Jenner* concernant les effets de la transmission du pus de cet ulcère

(*b*) J'avais envoyé de la matière vaccine à Saint-Domingue, mais l'horrible guerre qui vient de dévaster une seconde fois cette belle colonie, a empêché d'en faire usage.

aux pis des vaches par les mains de ceux qui sont employés à les traire, etc. Il m'assura qu'il n'avait jamais vu ni entendu parler d'une semblable maladie sur ces animaux (*c*).

J'en conversai pareillement avec quelques médecins, en leur disant que la matière de ces pustules était regardée en Angleterre comme préservative de la petite vérole, lorsqu'on en faisait l'insertion à la peau. La chose parut aux uns si bizarre, aux autres si ridicule et si invraisemblable, que je ne me permis d'en donner qu'une courte notice à la page 301 et suivantes *du Traité historique et pratique de l'inoculation*, que j'ai publié conjointement avec le docteur Dezoteux. Il convenait alors de n'en parler qu'avec beaucoup de retenue et de circonspection, jusqu'à ce que notre théorie fut amplement éclairée par la pratique et par des expériences réitérées. Aussi, nous renvoyames, pour les premiers détails reçus sur notre continent, aux extraits que le docteur *Odier* de Genève, venait d'insérer dans *la Bibliothèque Britannique*, années 1798 et 1799 (*d*).

(*c*) On n'a pas eu connoissance que les vaches d'aucune partie des seize États-unis d'Amérique et du Canada, ayent été atteintes des mêmes pustules que celles d'Angleterre. Mais on sait que ces pustules ont été observées sur celles du Holstein et de la Lombardie, et que des habitans du Holstein, employaient dans les mêmes vues, le même procédé que ceux du comté de Gloucester.

(*d*) On sait que c'est ce célèbre médecin qui a créé, pour notre langue, le mot *Vaccine* de *Vacca* et *Vaccina*; que c'est lui à qui le Préfet du Léman a voté des remercîmens publics

Si Genève est la première ville du continent, qui, à l'exemple de l'Angleterre, ait adopté l'inoculation de la petite vérole, elle est au moins la ~~seconde~~ troisième qui se soit empressée d'admettre celle de la Vaccine. Les efforts réunis des médecins et des chirurgiens de cette ville pour en étendre la pratique, les distinguent et les honorent infiniment. On connaît *l'avis aux pères et mères*, qu'ils ont rédigé pour que les pasteurs de l'église fussent chargés d'en remettre un exemplaire au père et au parrain de l'enfant qu'on leur présente pour être baptisé. En donnant connaissance à leurs concitoyens des avantages précieux d'un bienfait que la providence a donné aux hommes, en les mettant pour toujours à l'abri du malheur de prendre la petite vérole, ils les invitent à se hâter de préserver l'enfant que l'on présente, d'une maladie qui fait journellement autour d'eux les plus cruels ravages, qu'il peut gagner d'un moment à l'autre, et à ne point le mettre en nourrice sans l'avoir soustrait à ce danger, par l'inoculation. Comme ils ont eux-même inoculé de bonne heure leurs enfans, que l'expérience a prouvé que la maladie (si elle peut mériter ce nom) est constamment plus légère chez les nouveaux nés, ils invitent les parens, au nom de l'humanité, et par tout ce qu'ils

---

de la part de l'Administration, non-seulement pour les services qu'il a rendu dans l'exercice de sa profession, mais principalement pour avoir répandu la pratique de la Vaccine dans ce Département, et que le même préfet a fait imprimer son mémoire sur l'inoculation Vaccine, afin d'en étendre plus promptement l'usage.

ont de plus cher, à suivre leur exemple. « Sinon,
» craignez, leur disent - ils, d'avoir un jour à
» pleurer amèrement sur la mort de votre enfant,
» pour avoir repoussé le moyen de salut qu'on
» vous propose. Il est si simple et si facile que
» vous ne sauriez avoir aucun prétexte pour vous
» y refuser, ni même pour différer d'y avoir
» recours «.

L'inoculation de la petite vérole fut introduite en France en 1754. C'est à la ville de Lyon qu'appartient l'honneur d'avoir donné l'exemple. Paris a commencé en 1755, trente ans après que cette pratique semblait être ensevelie dans l'oubli, tandis que nos voisins en recueillaient seuls les fruits (*e*). Mais, les premiers Français inoculés

---

(*e*) J'ai dans mon porte-feuille une lettre du très-intéressant et très-célèbre philosophe *La Condamine*, auquel la France doit encore un monument, datée de Paris, le 29 mars 1768, qui m'a été remise par M. *Dezoteux*, dans laquelle il dit : « En effet, de-
» puis la lettre de M. *Delacoste* à M. *Dodart*, en 1723, et
» la traduction que donna en 1724, M. *Noguez*, des mémoires
» lus par le docteur *Jurin*, à la société royale de Londres, il
» s'était passé près de trente années sans qu'on eut parlé en
» France de la petite vérole artificielle. Dans ce long intervalle
» aucun de nos journaux n'en avait fait mention. M. *De Vol-*
» *taire* seul, dans ses lettres sur les Anglais, avait effleuré cette
» matière, mais ce n'avait été qu'un éclair très-brillant qui
» n'avait point laissé de traces. En 1752, M. *Butini* donna son
» petit traité de l'inoculation, que j'eus beaucoup de peine à
» découvrir, lorsque je donnai mon premier mémoire en 1754.
» Il n'avait fait aucune sensation à Paris, et les gens qui se
» croyaient le mieux instruits pensaient que cette pratique était

furent, en 1716 à Constantinople, les trois enfans du secrétaire du marquis de Chateauneuf, Ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Cette méthode fut portée à Nancy, en 1767, (pour plus amples détails, voyez notre *Traité historique et pratique*).

L'inoculation de la Vaccine a été introduite en France en 1800. C'est au mois de germinal an 8, un an après que nous eumes annoncé cette découverte dans notre traité, que M. *Larochefoucault-Liancourt* proposa d'ouvrir une souscription pour faire, à Paris, les premières tentatives du nouveau moyen qu'il avait vu employer en Angleterre. Cet ami de l'humanité fut assez heureux pour réunir plusieurs médecins souscripteurs qui ouvrirent la carrière. On commença les essais, le 13 prairial, sur trente enfans, dans la maison d'inoculation du docteur Colon, à Vaugirard, avec de la matière venue de Londres. C'est donc aux encouragemens de M. *Larochefoucault-Liancourt*, et à son active sollicitude pour tout ce qui est utile, qu'est due la formation du comité médical de Vaccine. C'est aussi à ce même comité que l'on est redevable de l'impulsion donnée d'abord dans toute la France, puis chez l'étran-

---

» abandonnée en Angleterre, et me le soutenaient. (Nous venons » de voir la même chose à l'égard de la Vaccine : certaines per- » sonnes la disent abandonnée lorsqu'elle est le plus en vigueur). » La lecture de mon mémoire à l'académie des sciences, en 1754, » força les journalistes d'en parler . . . . . ».

ger, pour la propagation d'une découverte à jamais mémorable dans les fastes de la médecine. C'est au courage et au zèle infatigable de ce comité, à la protection que le Gouvernement lui a accordée, qu'est due la victoire qu'il a complettement remportée sur le mensonge et la calomnie. Ses utiles et précieux travaux, toujours en permanence, présidés par le célèbre *Thouret*, ont justifié la confiance publique dont il n'a cessé de jouir.

Mais la Vaccine, dont on avait obtenu les premiers succès, s'étant perdue, le docteur Woodwille vint exprès de Londres en France, dans le mois de thermidor suivant, et apporta du vaccin. Deux enfans qu'il avait inoculés à son débarquement à Boulogne - sur - Mer, devinrent le foyer primitif de toute la matière dont on s'est servi jusqu'à ce jour. Le premier individu qu'il vaccina ensuite à Paris, avec du vaccin de Boulogne, fut l'enfant du médecin *Colon* (*f*), âgé de onze mois, et dans la dentition. Le ferment vaccin de cet enfant servit ensuite pour les autres inoculations dans Paris, et successivement dans les départemens.

L'exemple des succès, l'établissement d'un co-

(*f*) La correspondance active que ce médecin a dès-lors ouvert avec tous ceux qui ont desiré connaître cet étrange préservatif, son dévouement, les sacrifices qu'il a faits, doivent lui mériter une place très-distinguée dans la reconnoissance de ses concitoyens.

mité médical de Vaccine à Reims, dont le zèle vraiment philantropique et le désintéressement font un honneur infini aux médecins et chirurgiens qui le composent (*g*), les différentes expériences tentées dans beaucoup de villes, avec les mêmes résultats, déciderent en moins d'un an, du sort de cette nouvelle inoculation en France.

Je ne suivrai pas plus loin l'abrégé historique de la Vaccine : ce sujet a été amplement traité par des hommes très-éclairés et très-zèlés pour le bien public. Dans la multitude d'ouvrages que cette invention a fait éclorre parmi nous en sa faveur, outre les rapports publiés par les comités ou commissions de vaccine des différens points de la république, et par des sociétés savantes, dont les travaux communs, une confiance réciproque et une heureuse harmonie leur assurent des droits à la reconnoissance, on distingue principalement ceux des médecins Aubert, Husson, Colon, Moreau, Decarro, Genevois fixé à Vienne, et tout récemment, les résultats *des observations et expériences* faites par la commission médico-chirurgicale instituée à Milan, en vertu des ordres du Gouvernement Cisalpin (aujourd'hui République Italienne), traduit par Hurteloup, premier chirurgien des armées Françaises. La connoissance de ces écrits, de ceux qui ont été insérés dans le journal de médecine, et dans le recueil périodique de

---

(*g*) Sur sept cents enfans morts à Reims, dans le cours de l'an 8, environ cinq cents ont péri de la petite vérole.

la société de médecine de Paris, ne peut être étrangère à ceux qui sont sciemment et complettement initiés dans la pratique de la vaccination, ou qui desirent de l'être.

L'inoculation de la vaccine est aujourd'hui adoptée dans tous les États de l'Europe; des sociétés de bienfaisance, des corps administratifs, des régences ont formé des établissemens pour la pratiquer, des potentats l'ont ordonnée, des universités fameuses et des corps savants l'ont sanctionnée. Aucune invention, aucune doctrine n'a fait plus de sensation; jamais découverte ne s'est transmise chez les peuples civilisés avec autant de rapidité (*gg*).

L'inoculation de la petite vérole avait pénétré fort tard et beaucoup plus lentement chez ceux dont les relations sont plus intimes et plus immédiates. La raison lui avoit gagné, vers la fin du siecle qui vient de s'écouler, un grand nombre de partisans, parce que l'expérience avait enfin appris la prodigieuse différence des chances, entre la maladie contractée par les voies naturelles, et celle qui est

---

(*gg*) Deux enfans du Roi de Prusse ont été inoculés de la Vaccine, à la fin de mars, par les docteurs Brown et Hufeland. C'est le premier exemple de ce genre donné par un souverain; comme en 1768, l'Impératrice Catherine II, donna à l'empire de Russie celui de l'inoculation de la variole, qu'elle fit pratiquer d'abord sur elle, puis sur son fils, devenu Paul Ier.

La première thèse sur cette matière a été soutenue à l'université d'Edimbourg, en 1800, par Thomas Russel: *de Vaccina;* en France, par le Médecin Chauvot, à l'école de médecine de Strasbourg, ayant pour titre: *Dissertation sur la Vaccine.* Fructidor an 9 (1801).

communiquée par l'insertion. Quels efforts de l'art et du bon sens n'avait-il pas fallu pour en démontrer les avantages ! Que d'obstacles à vaincre ! Que de difficultés à surmonter pour combattre avec succès des préjugés enracinés ! Que de discussions polémiques, et d'écrits scandaleux n'avait pas enfanté cette méthode, tantôt rejettée, tantôt adoptée ou tolérée, et qui cependant ne reposait que sur l'évidence des faits ! Le point le plus difficile était d'en amener l'usage par de grands exemples.

Cet usage était encore bien loin d'être général chez les Européens, lorsqu'ils eurent connoissance de l'heureuse découverte de la Vaccine. Celle-ci paraît : des gens éclairés montrent l'exemple : ainsi que l'ancienne méthode, de la cabane du pauvre elle passe aux palais. Bientôt les temples, les lycées modernes retentissent de ses éloges, et en moins de trois années elle est à la mode. C'est avec raison qu'on a dit que la mode seule avait mené et gouvernera toujours la multitude.

La rapidité avec laquelle cette révolution s'est faite dans l'art *inoculatoire*, peut être rapportée aux causes suivantes :

1.° On est généralement plus d'accord aujourd'hui que l'on n'a la petite vérole qu'une seule fois dans le cours de la vie ; car sans cette conviction, point d'inoculation.

2.° La Vaccine n'est jamais contagieuse, ni par le simple attouchement, ni par la respiration, ni

par

par la transpiration, ni par les vêtemens, les fournitures, etc. Pour la communiquer il faut une érosion ou entamûre quelconque à la peau. On n'ignore pas qu'un seul bouton de petite vérole devient un foyer de contagion dont l'intensité, l'expansion et la dimension sont incommensurables.

3.° La Vaccine est presque toujours locale : on ne donne des pustules que sur le lieu où l'on a pratiqué l'insertion. S'il en arrive par hasard sur quelques parties du corps, elles sont le plus ordinairement d'une autre nature, disparaissent en très-peu de temps, et ne sont jamais d'aucune conséquence.

4.° Il n'y a aucun danger, souvent un furoncle, une simple piquure au doigt, une épine sous l'ongle, sont plus dangereux, et déterminent quelquefois des accidens.

5.° La Vaccine ne constitue pas strictement une maladie, ou elle est si douce chez la plupart, qu'à peine s'apperçoit-on d'un léger mouvement fébrile.

6.° Il n'y a presque point de cas où on ne puisse l'inoculer : elle est si innocente qu'on la pratique à tout âge et dans tous les temps de la vie, dans la dentition et dans la grossesse. On l'a inoculée le troisième et le quatrième, ou même le second jour après la naissance.

7.° Il est constant qu'elle ôte à l'homme la disposition ou la susceptibilité de prendre la petite vérole; qu'elle a tous les avantages de l'inoculation ancienne, et presqu'aucun de ses inconvéniens.

8.° Elle ne laisse point à sa suite d'autres maladies. S'il en est quelquefois survenu, elles étaient bien évidemment dépendantes de quelques autres causes. Il est même prouvé journellement que plusieurs affections guérissent par ce moyen.

9.° La liqueur vaccine prise originairement sur le pis de la vache, ne porte aucun caractère malin : elle ne donne pas *une maladie de plus*. On l'emploie, au contraire, pour détruire la plus cruelle qui ait jamais affligé l'espèce humaine.

Ces propositions ont été tellement senties par les personnes impartiales, dépouillées de toute espèce d'intérêt particulier, animées du bien public, et sur-tout par l'amour de la vérité, qu'elles n'ont pas balancé à donner la préférence à cette nouvelle inoculation.

Chacun a entendu faire cette objection : *c'est une bestialité de prendre une maladie des animaux; elle peut avoir quelqu'influence sur le caractère moral, etc.* Cette futilité ne mérite certainement pas une réfutation sérieuse. Voici ce que dit le docteur *Decarro* à ce sujet : « Les pauvres vaches ne sont pas des » tigresses ; nous n'avons guère de meilleures amies » parmi les bêtes que ces intéressans animaux. Et » si nous admettons la théorie du docteur *Jenner* » sur l'origine de la Vaccine comme provenant du » cheval, nous en aurons l'obligation aux deux espè- » ces d'animaux qui nous rendent les plus grands » services, et que nous avons le plus de raisons » d'aimer. De plus, la Vaccine est-elle le seul

» usage que nous fassions de la vache ? Ne buvons-
» nous pas son lait ? Ne le préparons-nous pas sous
» une infinité de formes ? Ne nous nourrissons-nous
» pas de sa chair ? Ne l'assimilons-nous pas cons-
» tamment à nous-même ? Je dirai avec un jour-
» naliste Anglais que ceux qui ont des craintes
» de ce genre, doivent aussi trembler quand ils
» mangent du *bœuf à la mode* ou des *beefstakes* »
(*observations et expériences sur la Vaccine, par J. Decarro*, Vienne 1800).

En adoptant la nouvelle inoculation, on ne doit pas cependant déprécier l'ancienne que l'on a regardé jusqu'alors et avec beaucoup de raison, comme un des plus grands bienfaits de l'art de guérir, mais il faut le dire, sur l'administration et sur les avantages de laquelle les Français, en général, ont toujours été fort en arrière. Combien de routiniers, d'empiriques et de donneurs de drogues inoculaient annuellement, sans connaître à fond l'inoculation! Ceux-ci y mettaient ou beaucoup d'importance ou faisaient un secret de leurs inutiles médicamens. Ceux-là plus cauteleux, attachés à des préjugés, à des systêmes ou à l'autorité, ne voyaient que des *humeurs*, des *acrimonies* à combattre, un prétendu *germe* à énerver ou à adoucir, pour légitimer leurs manœuvres débilitantes et leurs préparations presque toujours mal-entendues. Enfin, presque tous les inoculateurs ne choisissaient que les temps et les sujets qui leur convenaient.

Dans ce nombre, n'en a-t-on pas vu dont les

rapports exagérés sur tant de mille qu'ils disaient avoir inoculés sans en perdre un seul, ont été justement suspectés d'infidélité ? C'est pour cela que nous avions proposé la confection de *listes comparatives*, afin qu'il ne restât *aucun doute*, *aucun moyen de nier ou de déguiser la vérité*, *aux ignorans et aux gens de mauvaise foi* (*h*). Tous les médecins naturalistes qui, d'après les probabilités de la vie, savent que la moitié de l'espèce humaine meurt dans l'enfance, n'ignorent pas aussi, malgré l'innocuité de l'ancienne, et bien plus encore de la nouvelle insertion, qu'il se rencontre dans certains sujets des causes occultes de maladies impossibles à prévoir, qui nécessairement multiplient les chances, (voyez notre traité historique et pratique, page 66, 113 et suivantes).

S'il ne s'agissait que de tirer avantage, d'une manière plus ostensible, par le nombre et par les succès, nous pourrions peut-être dire : *et nous aussi*. Depuis vingt-sept années que j'ai été initié, par *Dezoteux*, dans cette pratique, j'ai eu des occasions favorables d'en inoculer beaucoup et dans différens climats : assurément, ni lui ni moi n'y avons été malheureux (*i*).

(*h*) On doit former le même vœu pour l'inoculation de la Vaccine, que personne ne devrait pratiquer sans tenir, pendant long-temps, un journal exact des sujets qui y sont soumis.

(*i*) Il me serait impossible de présenter aujourd'hui le nombre de mes inoculés de la petite vérole ; mes registres, ma bibliothèque, un cabinet d'anatomie etc. d'un grand prix, toutes

Le 11 frimaire an 9, lorsque je lus à mes confrères réunis en société libre de médecine, un mémoire ayant pour titre : *considérations sur l'épidémie varioleuse qui régne à Nancy, etc.* dans lequel je présentais un tableau très-détaillé de 91 sujets que j'avais inoculés en l'an 8 (première année de mon retour en cette ville), dont treize atteints de maladies guéries par l'inoculation, et que je terminais en leur annonçant que depuis le 5 Brumaire, j'y avais introduit celle de la Vaccine, voici comme je m'exprimais : « Cette liste serait peu » de chose pour les pays que j'ai parcourus dans » le nouveau monde où nous en inoculions par » centaines à la fois; mais ce qui peut être de quel» qu'intérêt dans ce pays-ci, c'est d'avoir prouvé » à nos concitoyens, contre les opinions reçues » et la coutume adoptée, qu'on peut inoculer » à-peu-près avec autant de succès dans tous les » temps de l'année, dans les mois les plus froids » comme dans les plus chauds, dans la dentition » (à peu d'exceptions près), et lorsque les sujets » sont affectés de plusieurs maladies. Car, les » reproches de ces derniers ne sont-ils pas fon» dés si nous leur refusons de participer aux avan» tages de l'insertion auxquels ils semblent natu» rellement avoir plus de droits que les autres, » lorsqu'ils sont au milieu du foyer varioleux ?

---

mes propriétés et ma fortune ayant été la proie des flammes et du pillage, lors du précédent incendie qui a suivi la fatale catastrophe du Cap Français, le 20 juin 1793.

» Votre triomphe ne s'étend pas loin, nous diront-
» ils, si vous n'inoculez que des sujets de votre
» choix et à votre convenance; vous ne faites tout
» au plus que ce qui est si familier aux femmes
» Africaines et Asiatiques. Que deviendrons-nous
» si nous ne pouvons nous éloigner et abandonner
» nos familles, ou si la pénurie et le dénuement
» nous empêchent de fuir le lieu où chaque jour
» voit tomber des victimes de l'épidémie » ?

« Il est de notoriété que je n'en ai absolument re-
» jetté aucun; que l'inoculation est souvent devenue
» un moyen curatif pour certaines maladies chroni-
» ques, et qu'aucun n'a péri. J'ai observé par-
» tout où j'ai inoculé la variole, que les sujets dont
» le système est déjà affoibli par des cachexies
» de différentes espèces, ou dans un état d'*as-*
» *thénie*, n'avaient, le plus ordinairement qu'un
» petit nombre de pustules et souvent locales. Je
» puis attester, n'avoir vu dans cette classe, ar-
» river aucun accident, malgré la fièvre intermit-
» tente irrégulière, l'enflure des jambes, des obs-
» tructions, l'hydropisie commençante, des dar-
» tres, la teigne, la lippitude, la vérole même,
» des affections scorbutiques, etc. ».

Quelques fussent les avantages de l'inoculation de la petite vérole, la simplicité de la méthode à laquelle nous étions revenus, les nombreux succès que nous obtenions, même sur des sujets cacochymes, il n'en est pas moins bien constaté, et personne ne peut nier que nous donnions

une maladie plus ou moins douloureuse, quelquefois dangereuse ou suivie d'accidens. Nous inoculions les enfans à la mamelle : beaucoup de raisons légitimaient cette opération, principalement parce que la grande mortalité, par la petite vérole, porte sur les plus jeunes sujets ; mais souvent, ce n'était pas sans inquiétude que nous en attendions l'issue. L'abondance des pustules chez quelques-uns, la difficulté de la déglutition et le refus de tetter chez quelques autres, des complications, etc. en ont fait périr un grand nombre malgré la bénignité de la maladie. Il n'est aucun pays, presqu'aucun lieu qui n'ait à offrir de semblables exemples, et il est constant que l'on a toujours perdu plus de sujets au-dessous de l'âge de cinq ou six ans, que dans les autres périodes de la vie.

Nous faisions tous nos efforts pour diminuer les effets dévastateurs de la variole; nous cherchions à annihiler cet horrible fléau dont le quatorzième du genre humain meurt annuellement: d'un côté, nous proposions des plans d'inoculations générales, et nous donnions des mesures pour les exécuter; de l'autre nous tachions de concentrer et de resserrer la contagion. Vaines spéculations! Moyens incomplets ! Difficultés dans l'entreprise ! Foiblesse dans l'exécution ! La Vaccine nous est offerte : le nœud est tranché; toutes les difficultés sont levées ; toutes les inquiétudes sont dissipées; plus de raisons pour ne pas parvenir avec plus de certitude

(lorsque les Gouvernemens voudront en donner le signal) à l'anéantissement d'une peste qui a diminué d'un vingtième la population de l'Europe, qui, dans ces derniers temps a enlevé chaque année à la France, cent mille individus, et quarante-cinq mille à l'Angleterre.

S'il est vrai, avions nous dit ailleurs, que la puissance et la richesse d'un état consistent dans le nombre de ses habitans, que ne deviendrait pas la France si on inoculait tous les enfans ! Quel accroissement en quinze ou vingt ans! On a donc aujourd'hui la perspective certaine de voir ce souhait plutôt réalisé par la nouvelle invention.

Mais, objecte-t-on : j'ai inoculé de la petite vérole ou j'ai vu inoculer tant de personnes dans tel endroit, depuis tant d'années, cela a bien réussi, pourquoi ne pas continuer ? Comme on n'a jamais fait, en France, d'inoculations générales, excepté par portions, dans la ci - devant Franche-Comté où, cependant, il arrivait assez souvent des accidens, qu'il n'y avait communément qu'un petit nombre d'individus de la classe aisée qui se soumettait de temps-en-temps à cette opération, on ne considérait que ce qui se passait autour de soi et l'on s'accoutumait (comme pour tant d'autres choses) à ne juger que d'après soi (*k*).

(*k*) Un voyageur célèbre qui passe pour très-véridique et avec lequel j'ai traversé un espace de 1,500 lieues, a dit avec beaucoup de justesse; « c'est pour ne connaître que soi et les siens qu'on » est opiniâtre; c'est pour n'avoir vu que son clocher qu'on est

Ordinairement la quantité d'inoculés dans la belle saison n'était pas considérable, et il y a beaucoup de villes, beaucoup de cantons où l'on n'inoculait jamais ou très-rarement la petite vérole. Cette objection, qui a pu se présenter à chacun au début de la Vaccine, tombe d'elle même par le parallèle des résultats et par la force irrésistible de la vérité.

Les avantages de l'inoculation de la variole et de ceux de l'inoculation de la Vaccine ne peuvent soutenir la comparaison. Quiconque a été témoin des ravages affreux de la variole, de la consternation et de l'effroi où cette hideuse maladie a plongé des familles entières, de la terreur même dont tout un voisinage est frappé lorsqu'elle y paraît, et quiconque ayant vu faire ou pratiqué soi-même beaucoup d'inoculations à la fois, a observé de nombreux accidens consécutifs, n'hésitera plus à recourir promptement au nouveau préservatif aussi certain que facile.

Je n'ai jamais été plus singulièrement étonné et même effrayé des insuccès d'inoculations générales que par la quantité et la nature des ac-

---

» intolérant, parce que l'opiniâtreté et l'intolérance ne sont que les » fruits d'un égoïsme ignorant, et que quand on a vu beaucoup » d'hommes, quand on a comparé beaucoup d'opinions, on s'apperçoit que chaque homme a son prix, que chaque opinion a ses » raisons et que l'on émousse les angles tranchans d'une vanité » neuve pour rouler doucement dans le torrent de la société... » (Volney, leçons d'histoire des écoles normales, tome 2 page 434).

cidens dont j'ai été témoin dans la Basse-Virginie, au commencement de l'année 1795. L'épidémie varioleuse qui n'avait pas parue dans les comtés de Norfolk, Portsmouth et lieux vicinaux, depuis quatorze ans, détermina les habitans à permettre l'inoculation en masse : jamais résultats ne furent peut-être plus malheureux. Je n'en ai consigné qu'une esquisse dans notre *Traité historique et pratique de l'inoculation*, page 61, 262 et suivantes (*l*).

(*l*) Le lecteur qui posséde cet ouvrage est invité à y jetter un coup d'œil. Dans les trois prémières semaines de nos occupations à soigner tant de malades, le docteur Ramsay, alors maire de Norfolk, me confessa que sur près de 700 inoculés il venoit d'en perdre soixante-quàtre; j'en avois vu quelques-uns avec lui par consultation. Sur environ le même nombre confiés à mes soins dans ce court espace de temps, il étoit à la connaissance des habitans que jusques-là je n'en avois perdu aucun.

La gangrène sur le lieu inoculé soit aux bras, soit aux jambes, et par suite des ulcères très-larges et profonds, des dépôts sur les articulations et dans l'interstice des muscles, des caries aux os, des tumeurs blanches aux petits enfans, des maux d'yeux etc. étaient les accidens consécutifs que l'on observait alors sur beaucoup d'inoculés, aucun des miens (à l'exception d'une vieille femme rousse, à laquelle il survint par sa négligence, un abcès sous l'aisselle) n'éprouvait ces accidens.

Au mois de mars, 1795, je fus appelé sur une habitation, au-dessous du fort, à trois ou quatre milles de Norfolk, appartenant à *George Swiney* et depuis au docteur *Hansefort*, où un chirugien Irlandais avoit inoculé vingt-deux personnes. Sur dix je trouvai seize dépôts considérables accompagnés de symptômes graves. Madame Swiney épuisée par une fièvre intense, des sueurs fétides et le dévoiement, avoit un dépôt considérable à chaque avant-

Puisque l'inoculation vaccine est un si grand bienfait, qui mieux que les Américains saura l'ap-

---

bras, qui en occupoit profondément toute l'étendue; le lieu de l'insertion étoit gangréné. Ses deux enfans, de cinq à sept ans, avaient les apophyses acromions cariées et vermoulues, et l'extrémité humérale des clavicules perçant à travers la peau; (ce dernier accident étoit très-commun chez les jeunes sujets).

Sur le même lieu, *Parson*, jeune homme d'Hampton, avoit un dépôt au genou gauche et un autre au bras droit avec fièvre et dévoiement qui l'avaient réduit dans une maigreur extrême, les autres étoient des nègres et négrillons. J'ouvris tous ces dépôts dans deux visites, et j'employai un traitement adapté aux circonstances. Chez une négritte où un dépôt à la jambe fut ouvert le troisième jour de son apparution, le péronné étoit tellement carié dans sa partie moyenne, qu'en y portant le doigt, je découvris qu'il étoit rompu et les deux bouts déplacés; le tibia étoit également altéré par le pus. Tous ont guéri en assez peu de temps.

A la même époque, *Smith Barrett*, âgé de vingt ans, d'une taille très-élancée, chez *Warren*, constructeur de navires, étoit prêt à succomber d'un dépôt énorme qui occupait toute l'étendue de la cuisse droite. Lorsqu'on m'appella, il s'étoit écoulé environ un mois depuis son inoculation. Ceux qui l'avaient soigné, n'ayant pas reconnu de fluctuation, ne soupçonnaient pas qu'il put y avoir autant de ravages dans les muscles de cette partie. J'en fis l'ouverture en fendant l'aponévrose *fascialata* dans toute la longueur de la cuisse : il en sortit environ deux litres (trois pintes) de pus. La playe fut cicatrisée au bout de soixante-cinq jours.

Smith Singleton, âgé de dix-huit ans, ayant été inoculé à Kempsville, à dix ou douze milles de Norfolk, eut successivement quatre dépôts aux jambes, dont deux avec carie au tibia. L'orsqu'on m'appela, il y avait cinq heures qu'on cherchait envain à lui arrêter une hémorragie nazale. Le pouls étoit si misérable et la foiblesse si grande, que je différai jusqu'au lendemain l'ouverture des deux premières tumeurs. Les deux autres qui parurent ensuite presque

précier? Accablés par deux fléaux qui s'opposent à la rapidité des progrès de leur population (la

---

tout-à-coup, sans inflammation comme par métastase, furent ouvertes aussitôt leur apparution. Ce malheureux et courageux jeune homme, qui avait encore eu quelques hémorragies, était tellement épuisé et émacié qu'il ressemblait à un spectre. Cependant j'obtins une cure parfaite dans le quatrième mois.

Il serait trop long de faire mention de plusieurs autres sujets plus ou moins affligés des mêmes accidens de la variole inoculée, pour lesquels on a réclamé mes soins. J'eus la satisfaction de les guérir tous (le quina et la serpentaire furent les principaux remèdes internes). A dieu ne plaise que je veuille me prévaloir de cette différence de succès! J'en ai déduit les causes, lieu cité page 265.

Pendant les trois années qui ont suivi cette facheuse époque, l'inoculation a continué, mais partiellement sur les nouveaux nés et sur les étrangers. Je n'ai observé alors que très-peu d'accidens.

Je n'en avais point vu à Saint-Domingue où nous inoculions des nègres, quelquefois par trois ou quatre cents dans une heure. Je n'avois pas perdu un seul inoculé en France et j'ai eu le même bonheur depuis mon retour; mais j'ai perdu près de Norfolk un enfant blanc inoculé vingt-cinq jours après sa naissance. La mère l'ayant constamment enveloppé dans un lit de plume et ayant fait tout le contraire de ce que j'avais recommandé, le tua quoique l'éruption fut discrette. Mon respectable maître, puis mon collègue et mon ami *Dézoteux*, ce patriarche de la chirurgie et de la médecine militaire, auquel le pays où j'écris a tant d'obligations, et la France celle de l'introduction et de la propagation de la méthode dite *Suttonienne*, n'en a jamais perdu d'accident que l'on ait pu attribuer à l'inoculation (il a pareillement adopté la Vaccine et l'a fait pratiquer à Paris, à Versailles et à Saint-Cyr).

Depuis mon départ, on a encore fait a Norfolk, en 1800, des inoculations dont l'événement a été fatal à quelques-uns. Les docteurs *Selden* et *Whitehead*, en rendant compte de la fièvre jaune

variole et la *fièvre jaune*), ils ont maintenant comme nous, le moyen capable d'anéantir le premier. Combien ces habitans de l'hémisphère occidental béniront l'heureuse époque où cette invention leur a été transmise, et quel sujet de consolation lors-

---

qui a reparu dans ce port pendant l'été et l'automne de cette année ; disent que de larges ulcères se sont formés fréquemment au bras sur le lieu de l'inoculation, et des tumeurs et des abcès en d'autres parties du corps qui ont guéris très-difficilement (*The médical repository of New-Yorck*, *volume* 4, *page* 332).

A Halifax, port de l'Acadie ou nouvelle Écosse, les Anglais ayant permis en 1801, une inoculation générale, la mortalité fut très-considérable, sur-tout parmi les enfans. On fait mention de 800 morts enfans et adultes, dont sept dans la même famille ; (*national intelligencer*).

Avant ces époques, nombre d'individus avaient été victimes de l'inoculation dans ces colonies. En 1760, une épidémie de petite vérole s'étant répandue à Charleston (Caroline du sud), on résolut une inoculation générale : quinze cents personnes furent inoculées dans un jour ; mais cinq cents en moururent. Cette mortalité, quoiqu'effrayante et où le remède ne semble pas avoir eu un grand empire sur le mal, était comparativement moindre que celle qui désola ce pays en 1738, que nous avons citée dans notre traité page 59 (*a review of the improvements, progress and state of medicine in the* 18.th *century*, lue à la société médicale de la Caroline, le premier jour du dix-neuvième siècle, par *David Ramsay*, M. D.).

La ville de Boston et l'état de Massachusetts ont offert plus d'une fois des exemples de ce genre. Les derniers ont eu lieu en septembre et octobre 1792 à Charlestown petite ville de cet état, où l'on inocula treize cent cinquante-deux personnes dont huit cent soixante-dix-neuf étaient habitans de ce lieu. De ces derniers, neuf sont morts ; douze ayant gagné la maladie naturellement, trois périrent (*the médical repository*, *volume* 2, *page* 9).

qu'ils verront qu'une affection si douce est l'antidote d'une autre si féroce et si facile à se communiquer! Quelles actions de graces n'auront-ils pas à rendre à l'immortel *Jenner !*

Avant que j'eusse commencé à inoculer la Vaccine, je m'étais tenu au courant de tout ce qui se passait depuis sa découverte. Je me suis bien gardé d'ajouter une foi implicite aux éloges surprenans qu'on lui prodiguait chez nos voisins. Dégagé de toute espèce d'enthousiasme, j'ai fait ensorte de ne rien accorder à l'opinion ni à l'autorité, ainsi que la note précitée dans notre ouvrage en fait preuve, et j'ai soumis les faits au creuset de l'expérience et de l'observation, seuls guides surs dans l'exercice de la médecine.

On m'a souvent objecté dans le commencement: mais, pourquoi préférez-vous une méthode nouvelle et incertaine, et comment se fait-il que sortant d'écrire sur l'inoculation de la petite vérole, vous abandonniez un moyen qui vous a bien réussi et dont l'effet préservatif est indubitable ? En accordant que la Vaccine ait le même avantage pendant un certain temps, qui répondra que ses effets anti-varioleux se soutiendront pour tout le cours de la vie ? Ma réponse était fort simple : si à un bon moyen on peut en ajouter ou en substituer un meilleur encore, et si en tout état de cause il est possible de faire mieux en allant au but par la voie la plus courte, il convient de l'adopter. Si les gens de l'art veulent

bien sérieusement se réunir pour analyser et comparer les faits, on pourra bientôt accumuler une masse de résultats dont l'évidence sera tellement démontrée, que l'amour-propre, l'opiniâtreté, l'ignorance et les préjugés céderont enfin aux lumières de la raison et de la vérité. (Par calcul approximatif il y avait, à la fin de 1800, plus de quatre-vingt mille individus vaccinés; si aujourd'hui on pouvait en faire le relevé dans toute l'Europe, on les compterait bientôt par millions).

Si l'on juge par analogie, celui qui est guéri d'une maladie contagieuse, comme la gale, la vérole, etc. peut encore la contracter autant de fois qu'il s'exposera à la contagion, et même aussi-tôt après sa guérison. Celui en qui la Vaccine a eu tout son développement, a perdu, par une bisarrerie inexplicable, toute disposition *variolable*, ou toute aptitude à gagner la petite vérole qu'on n'a qu'une fois. Exiger qu'un long espace de temps en garantisse la certitude, c'est faire revivre la pitoyable objection faite anciennement par les anti-inoculistes, auxquels on répondait : « Si vous » convenez que l'inoculation nous garantit de la » petite vérole pendant cinq ans, pendant dix » ans, vous accorderez bien aussi qu'elle nous » en préservera pendant le reste de la vie ».

Si l'on juge d'après des preuves démonstratives, on les trouvera dans ce qu'on a appris du *Gloucestershire* où l'on a fait cette découverte :

on y a vu des paysans qui avaient été vaccinés depuis vingt-cinq, trente-six et cinquante-trois ans, auxquels on n'a pas pu communiquer la petite vérole. Toutes les contr'épreuves faites authentiquement ajoutent suffisamment à tant d'autorités. Comme on ne peut pas commander la confiance et que je ne desire convaincre que par les effets, je ne refuserai pas d'inoculer à l'ancienne manière ceux qui le desireront, mais ce sera irrévocablement hors de la ville (depuis ce moment j'ai tenu parole). Les autres réponses furent à-peu-près celles qui constituent les propositions ci-dessus.

On regarde généralement avec défaveur tout ce qui porte avec soi l'idée d'une innovation. Dans une cause comme celle-ci, il ne s'agit pas de déterminer le degré de probabilité, mais bien l'infaillibilité du nouveau mode : ou il préserve de la petite vérole, ou il n'en préserve pas. Ce dilemme dérive d'une question que l'on ne saurait examiner avec trop de rigueur, et aucune n'intéresse autant l'humanité. C'est ici la science des faits plus que celle des raisonnemens; c'est par des faits répétés que le public peut être convaincu. C'est le cas de dire avec *Rollin* que la nature est plus habile à peindre que l'homme à parler. On a fait par-tout cet examen ; on le fera encore jusqu'à satiété. On a rassemblé une masse considérable de preuves ; on a résolu la question.

Dans le très-grand nombre d'individus qui ont

été

été vaccinés, plusieurs ont subi ensuite l'inoculation variolique et ont co-habité avec des variolés : aucun, dans aucun pays n'a pu recevoir la petite vérole. Sur huit mille vaccinés par le docteur *Woodwille* à Londres, environ la moitié a subi la contr'épreuve. En France, tous les comités de Vaccine, et presque tous les particuliers qui ont essayé cette pratique, ont répété la même chose, et par tous les procédés imaginables ; toujours mêmes résultats.

A Paris, les contr'épreuves les plus marquantes sont d'abord celles du médecin *Colon*, puis celles du Comité central de vaccines pratiquées en dernier lieu sur cent deux individus, toutes en présence d'un concours nombreux de personnes de l'art, de magistrats et fonctionnaires publics. Dans le nombre de ces sujets plusieurs avaient été vaccinés depuis un an, d'autres depuis dix-huit mois.

Dans le mois de frimaire an 10, trente-six enfans vaccinés un an auparavant, dont quelques-uns avaient été ensuite inoculés deux fois sans effet, avec de la matière variolique, furent placés pendant quinze jours, dans une salle d'hôpital où il y avait cinq sujets atteints de la petite vérole. Ils mangèrent, jouèrent et couchèrent avec eux sans avoir gagné la maladie. Plusieurs de nos départemens où l'épidémie ne cesse de règner, peuvent offrir de semblables exemples. N'a-t-on pas appris par les papiers publics que le Préfet de la Dyle annonce que le 6.e des enfans

atteints de la petite vérole, pendant l'hiver, en a été victime, et qu'il a acquis la certitude qu'aucun des individus vaccinés n'a gagné cette maladie?

D'après ces expériences, et un grand nombre d'autres accumulées et répétées par-tout, auxquelles nous osons joindre les notres, pourrait-on encore hésiter?

Les anti-vaccinistes sont maintenant en si petit nombre, on leur a déjà répondu par tant de faits, on a opposé à leurs sophismes tant de vérités, qu'ils ne pourront pas plus les révoquer en doute que la lumière qui les environne. Les préjugés les plus invétérés cédent tôt ou tard comme les opinions, *à l'influence d'une raison tranquille et de preuves convaincantes.* Cependant, malgré qu'on n'admette comme vrai que ce qui est évident, il y a quelques médecins honnêtes et d'un mérite reconnu qui, sans employer la Vaccine ni la conseiller, ne la rejettent pas, mais qui exigent encore du temps et un nombre suffisant d'épreuves. Ce serait une intolérance condamnable *si on les blâmait de ne pas adopter le nouveau genre d'inoculation* (*m*).

Malgré qu'on ait pris de bonnes mesures pour connaître la réalité de ce qui avait été annoncé, pour certiorer et utiliser les faits, il semble cependant que l'on aurait pu procéder encore avec

---

(*m*) Certains personnages en Angleterre ont appelé le zèle pour la Vaccine une *vaccamanie*, et l'horreur qu'ils ont pour cette invention a été traité de *vaccaphobie*.

plus de rigueur. Pour porter une conviction entière et absolue dans l'esprit des hommes les plus difficiles et qu'il importe le plus de persuader, afin de propager surement et de bien établir cette méthode salutaire, n'aurait-on pas dû dans chaque ville, ou au moins dans le chef-lieu de chaque département, inoculer publiquement la Vaccine aux indigens, inscrire leurs noms et les résultats de leur vaccination, en former une espèce de cadastre, à l'exemple des tables d'Hippocrate, qui aurait servi pendant une longue suite d'années, et que chacun aurait eu la faculté de consulter et de vérifier au besoin, comme dans les deux cas suivans ?

1.° Tel sujet vacciné à telle époque est dit avoir gagné ensuite la petite vérole ;

2.° A tel autre une maladie est survenue pendant ou après la Vaccination.

Comme le mensonge, les histoires controuvées, tous les effets de l'ignorance et de l'envie se propagent rapidement, il eut été bien facile de connaître à l'instant, la vérité, en jettant un coup-d'œil sur l'article de la personne désignée. Par exemple : dans le premier cas, si la Vaccine n'a pas produit son effet, ou si en se développant, les pustulles n'ont pas acquis le caractère qui leur est propre, ni offert à l'époque ordinaire, cet appareil symptômatique local qui n'en impose pas, même à ceux qui n'ont vu qu'un petit nombre de vaccinés ; si enfin il n'y a eu qu'une fausse

Vaccine, il est clair que cet individu n'a pu être à l'abri de la petite vérole; en outre il est possible que l'éruption que l'on signale pour être variolique, ne soit qu'une variolette, fausse variole ou petite vérole batarde ainsi qu'on l'a observé très-fréquemment.

Dans le second cas, comme l'homme le mieux portant, en apparence, peut avoir en lui une cause prédisposante de maladie, celle-ci, de même qu'on l'a vu quelquefois dans l'inoculation de la variole, peut aussi se développer pendant que la Vaccine parcourt ses périodes et former une complication que personne ne peut prévoir ni éviter, ou cette maladie peut survenir à une époque plus ou moins éloignée. Alors, il n'est pas difficile de distinguer des affections communes, avec lesquelles les médecins sont familiarisés, ou des événemens accidentels quelconque qui arrivent journellement à ceux qui n'ont pas été innoculés. C'est ici où l'on rencontre plus d'opposition et où le public est injuste, tant pour l'ancien que pour le nouveau mode d'inoculation.

Avec de semblables précautions, la découverte se serait encore plus généralement étendue, et dans peu d'années elle aurait cessé d'être un problême pour tous (*n*). La Vaccine a pris, il est

---

(*n*) Le Comité central de Vaccine et la Commission établie par la Société de médecine, à Paris, n'ont rien négligé pour atteindre ce but. L'un et l'autre ont des jours fixés pour les vaccinations gratuites.

Graces à la bienfaisance et aux vues d'utilité publique du C. *Duquesnoy*, Maire du 10.e Arrondissement de Paris, on vaccine

vrai, une marche rapide et hardie : elle y aurait réuni toute la solidité et la stabilité dont elle est susceptible. Malgré les suffrages qu'elle a partout obtenus, il lui faudra un peu plus de temps pour achever et completter sa conquête sur les incrédules.

Il y aura quelques circonstances où l'on sera encore forcé d'avoir recours à l'ancienne méthode, non que la nouvelle puisse être douteuse, mais parce que les habitans d'une commune qui n'auraient pas fait usage de celle-ci ou qui ne l'auraient employée que partiellement, pouvant être surpris par une épidémie varioleuse, ils n'auraient pas toujours sous la main, ou dans leur voisinage, du vaccin dont ils pourraient se servir aussi-tôt que le danger y ferait songer et qu'un plus long délai pourrait devenir funeste.

D'ailleurs, ne sait-on pas que la Liqueur vaccine manque souvent son effet si elle n'est pas recueillie à temps ou si elle n'a pas les qualités de limpidité et de viscosité requises? Dans une telle cathégorie, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'op-

---

les indigens qui se présentent à la Mairie : leurs noms sont enregistrés et on tient journal des observations. Cet exemple a été suivi par les autres Maires de Paris. Il y a quelques Départemens où des Sociétés, des Comités, des Jurys de santé ont fait tous leurs efforts pour fixer l'opinion à ce sujet, en tenant des registres de leurs vaccinations : si toutes les villes n'ont pas fait de même, il est encore temps de commencer. C'est ainsi qu'à Metz, les personnes de l'art réunies, ont procédé l'année dernière. Quelques Préfets, notamment celui de la Nièvre, ont aussi pris un arrêté pour que tous les enfans de la patrie, qui n'ont pas eu la petite vérole, fussent vaccinés.

posans et jusqu'à ce que la pratique de la Vaccine soit universelle, on devra sans doute, inoculer quelquefois la variole, mais exclusivement autant que possible, dans le lieu où cette maladie se serait déclarée.

Quel serait le vaccinateur assez passionné, assez enthousiaste et assez inhumain pour se refuser à l'insertion de la petite vérole, s'il y a été exercé, lorsque ceux qui la lui demandent sont frappés d'une terreur panique en voyant autour d'eux la maladie, ou lorsqu'on ne croit pas pouvoir se procurer assez promptement de la matière vaccine? C'est l'inconvénient du défaut de vaccin et l'incertitude du temps pendant lequel on peut le conserver sans s'altérer (quoiqu'il réussisse quelquefois après plusieurs mois), qui forment le plus grand obstacle. En vaccinant des animaux on se procure, à la vérité, une ressource, mais elle n'est que précaire. Car, il faudrait que la matière fut transmise, chaque semaine, de l'animal à l'homme et de celui-ci à l'animal, puisqu'elle perd sa propriété en passant immédiatement d'un animal à un autre (Voyez ci-après cet article).

Si dans chaque ville principale on eût voulu former une société de bienfaisance ou une commission de vaccine, dans laquelle des membres préposés auraient constamment inoculé, chaque semaine ou chaque quatre ou cinq jours, un certain nombre d'individus, on aurait pu alimenter cette pratique et au besoin fournir du vaccin dans les lieux circonvoisins où l'on sera toujours em-

barrassé pour s'en procurer, tant qu'on n'aura pas à sa portée un point central ou espèce de bureau où on serait sûr d'en obtenir. Car, Paris ne pourra pas toujours satisfaire aux demandes, et il est des lieux pour lesquels le retard causé par l'éloignement est un grand inconvénient.

Il vaudrait mieux, pour le bien des pauvres, que les riches, qui en retirent également les avantages, payassent cette Liqueur salutaire, comme cela se fait à l'Institut de vaccine de Londres, *Warwick street, golden square*, n.° 36, où l'on paye une demi-guinée pour imprégner deux lancettes. Ceux qui payent une guinée de souscription annuelle ou dix guinées en un seul payement, ont droit à avoir toujours deux vaccinés à-la-fois enregistrés sous leur nom; et pour de plus fortes sommes à proportion. Le Virus-Vaccin que l'on envoye porte un sceau et l'empreinte d'une vache avec cette devise : *feliciores inserit*. On ne peut lire les détails des règles de cet Institut, sans être, avec M. Decarro, *pénétré d'admiration pour cet esprit public qui distingue la Nation anglaise* (o).

(*o*) Si l'insouciance et l'égoïsme pouvaient ne pas empêcher ceux qui sacrifient tout au luxe et à la volupté d'en accorder une portion à de pareils établissemens d'humanité, qui feraient une des consolations les plus délicieuses pour les ames sensibles, il y a lieu de croire que les sociétés des véritables Francs-Maçons ne seraient pas les dernières à donner l'exemple. C'est ce que cet ordre de paix, de bienfaisance et de charité fit en Suéde, en 1760, pour l'inoculation de la petite vérole (Voyez notre traité, page 99).

Quoiqu'il en soit, la pratique de la Vaccine est maintenant arrivée à un point de grandeur d'où il ne paraît pas qu'elle doive rétrograder. Le peuple, dans quelques endroits, y est déjà en partie familiarisé : il ne lui manque que quelques encouragemens pour en contracter tout-à-fait l'habitude. Si, auparavant, nous avons formé des vœux pour que l'inoculation ancienne devint parmi nous une pratique domestique et entrat dans l'éducation, à plus forte raison l'inoculation moderne exempte des craintes, dégagée des entraves et des accessoires qui rendaient l'aînée toujours plus ou moins redoutable.

Cette découverte est donc une acquisition extrêmement précieuse pour l'art de guérir, et elle peut être regardée, à bon droit, comme un des présens les plus importans que la providence ait fait aux hommes.

RÉSULTATS

De l'Inoculation de la Vaccine dans les Départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin.

Le 5 Brumaire an IX (octobre 1800) je commençai, à Nancy, à inoculer la Vaccine, et peu de jours après j'en prévins le Préfet de la Meurthe. Les sentimens d'humanité qui caractérisent ce magistrat, l'avaient porté, deux mois

auparavant, à faire inoculer, d'après ma proposition, ceux des enfans de la patrie qui n'avaient pas eu la petite vérole. Il est le premier administrateur qui ait pu, en cette ville, surmonter les obstacles que le préjugé avait opposé à ses prédécesseurs pour faire inoculer dans les hospices.

Le 12 Frimaire, dans un mémoire que je lus à la Société libre de médecine, j'annonçai à mes confrères que j'avais introduit, dans notre commune, la pratique de la vaccination. Je disais : « Il ne me reste plus qu'un vœu à former, con-
» cernant l'objet que je traite ici : c'est la pro-
» pagation d'une découverte aussi singulière qu'ex-
» traordinaire, d'un procédé infiniment avanta-
» geux au genre humain, beaucoup plus simple,
» plus commode sous tous les rapports et moins
» dangereux encore que notre inoculation ordi-
» naire, le *Cowpox* ou *petite vérole-vaccine* ». Je terminais ainsi cet écrit : « Il y a tout lieu de croire
» que si les médecins veulent bien s'entendre et
» voir la chose sans partialité, non-seulement
» elle ne tardera pas à obtenir son complément
» parmi nous, mais qu'un jour on atteindra plus
» promptement le but tant desiré, l'extirpation
» d'un des plus redoutables fléaux de l'humanité ».

Le 21 du même mois, je présentai à la même Société, avant sa séance publique, dans le local de l'ancien Collège de médecine, une fille de 8 ans, vaccinée depuis dix jours, portant aux bras

cinq belles pustules environnées d'une large efflo-ressence ou aréole - purpurine, résultat de cinq piquures. Je ne pouvais choisir une occasion plus favorable pour donner aux personnes de l'art une idée de ce genre d'inoculation et leur inspirer le desir de l'essayer. Je leur proposai en même temps de nommer des commissaires pour suivre d'autres sujets vaccinés ; mon offre ne fut point accueillie.

Un mois après, presque tous les médecins et chirurgiens de Nancy, s'empressèrent de participer au bienfait de la découverte. Je fournis du vaccin et des sujets vaccinés à tous ceux qui en desirèrent ; leurs tentatives furent comme les miennes couronnées de tous le succès qu'on pouvait espérer.

Si j'ai pu être assez heureux pour naturaliser ici cette découverte et dans trois ou quatre autres Départemens où j'ai trouvé de zèlés coopérateurs, ce n'a pas été sans quelques difficultés. D'abord, le vaccin que j'avais reçu de Paris n'avait point réussi : deux fois je fus déçu dans mes espérances. Loin de perdre courage je demandai un troisième envoi : Le docteur *Colon*, à qui j'en suis redevable, m'en fit par le courrier suivant encore un quatrième. Un seul envoi, partie sur des fils, partie entre deux lamines de verre, réussit sur deux enfans. C'est de cette source que j'ai entretenu la Vaccine jusqu'à ce jour et que j'ai eu le plaisir de satisfaire à la multiplicité des demandes

quelquefois quadruplées et même sextuplées de mes confrères du dehors et d'autres particuliers.

Pour propager plus promptement et plus efficacement cette méthode et pour procurer à ceux de ces contrées qui sont éloignés de la Métropole, les mêmes avantages que j'en avais reçu, je fis insérer dans le journal de la Meurthe, avant que personne m'eût secondé, un avertissement à l'effet de faire connaître à mes concitoyens ce qui se passait, à cet égard, dans le chef-lieu de ce Département, et où j'offrais de vacciner gratuitement les indigens. Quelle autre voie plus facile et plus prompte eût pu les en instruire?

Bientôt après, je fis imprimer une instruction simple et très-précise sur cette inoculation encore *insolite*, en forme de circulaire que je joignis à ma réponse à tous ceux qui me demandèrent du vaccin, avec les renseignemens propres à en obtenir la réussite. Dans une seconde impression, cette circulaire un peu plus étendue annonçait une contr'épreuve qui venait d'être faite sur dix de mes vaccinés.

Le 19 Pluviôse, ayant réuni dix médecins ou chirurgiens (j'en avais invité un plus grand nombre), je leur présentai dix de mes vaccinés dont les noms suivent, afin de procéder authentiquement à la contr'épreuve avec de la matière variolique. Pour cet effet, j'avais fait conduire dans le même lieu, un enfant atteint de la petite vérole. Ayant pris de la matière dans les pustules de cet enfant,

ils l'insérèrent par deux, trois et quatre piquures sur

Ces cinq sujets ont été soumis à la 2.e contr'épreuve du 21 Prairial an 10.

Anne MARTIN, vaccinée depuis trois mois.
Charles MONNIER, deux mois et demi.
Joseph-François BLANCHEUR.
Charles TRONQUART.
Sophie TRONQUART.

Marie-Magdelaine TRONQUART.
Michel PARISOT.
Jean-Baptiste GAVET.
Charles GAVET.
Adelaïde MAYER-MAY.

Nous dressâmes procès-verbal de ces inoculations; nous nous ajournâmes à six jours pour examiner le travail des piquures, puis à sept autres jours. Dans la dernière assemblée nous dressâmes le troisième procès-verbal suivant :

Cejourd'hui 2 Ventôse, an IX de la République française, 13.e jour de l'inoculation avec de la matière de la petite vérole, constatée par le procès-verbal du 19 Pluviôse, les citoyens *Maugra*, *Lafitte*, *Poma*, *Lemoine*, *Pierre*, *Pillard*, *Jacquemin*, *Haldat*, *Aubri* et *Valentin* assemblés en la maison du citoyen Dorvasy, à l'effet de vérifier le résultat de l'insertion pratiquée sur les individus désignés dans le procès-verbal dudit jour. Ces dix sujets présentés à onze heures, ont été reconnus les mêmes, chacun ayant été visité très-attentivement par tous les officiers de santé dénommés.

Il est résulté de ces visites qu'aucun n'est atteint de la variole, que l'insertion faite avec le virus de cette maladie, n'a produit sur eux aucun effet ; que l'on n'apperçoit, sur quatre ou cinq, que la trace ou impression faite sur la peau par la piquure, et que la vaccination à laquelle ils avaient été soumis, leur a enlevé l'aptitude à recevoir l'infection de la petite vérole ; d'où nous concluons que cette méthode doit être regardée comme son préservatif. En foi de quoi nous avons tous signés,

MAUGRA, Médecin en chef de l'hôpital militaire ;

LAFITTE, PIERRE, VALENTIN, Médecins ;

HALDAT, Médecin, Professeur de Chymie à l'École centrale ;

JACQUEMIN, PILLARD, POMA, LEMOINE, AUBRI, Chirurgiens.

Un mois après, je remis le double des procès-verbaux au Préfet Marquis, qui a fait connaître par la voie du journal de la Meurthe, le résultat de cette contr'épreuve.

En peu de temps, l'usage de la vaccine s'est propagée dans les Départemens voisins. J'envoyai de la matière vaccine dans ceux de la Meuse, des Vosges, de la Moselle, du Haut et Bas-Rhin, à Coblentz, au docteur *Steinbrenner*, maintenant juge de paix à Phalsebourg, et dans quelques villes d'Allemagne.

Le méd. *Brion*, résidant à Saint-Mihiel, m'en a demandé le premier pour l'introduire dans celui de la Meuse.

Le chirurg. *Thyriat*, à Epinal, pour celui des Vosges.

Clercx, chirurgien-major de l'École du génie et des mines à Metz, pour celui de la Moselle, où il a commencé par son fils.

Kosmann à Altkirck, et *Bigaré* à Belfort, pour celui du Haut-Rhin.

Les autres lieux de ces Départemens et de celui de la Meurthe où j'ai envoyé du vaccin, sont :

LIEUX.	NOMS DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS.
Bar-sur-Ornain	MOREAU.
Bahrr (Bas-Rhin)	* * *.
Bruyères.	THIEBAULT.
Badonvillé.	BOUJARDET.
Dieulouard	MANSUY, maire.
Château-Salins	VIMONT.
Clemery	FOUILLETTE.
Colmar.	BOCQUENET.
Commercy	DUMONT.
Haroué	LECLERC.
Turkheim près *Colmar*.	BLANCK.
Lunéville.	SAUCEROTTE, DAUSSE et GAILLARDOT.
Landau	EVE.
Ligny.	MONGIN.
Metz.	Les Professeurs PINÇON et IBRÉLILE.
Mirecourt	Au SOUS-PRÉFET.
Neuf-Brisack	HUVET et BLANDIN.
Neufchâteau	INGRAND.
Neuves-Maisons.	CLAUDE.
Nomeny	FOUILLETTE et POIREL.

LIEUX.	NOMS DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS.
Pont-à-Mousson.	MAUGRA et LAMBERT.
Pont-Saint-Vincent	BANON.
Plombières	GROSJEAN.
Rambervillers	FEBVREL et LIMOUSE.
Remiremont	THIRION.
Saverne	ZILLES.
Sainte-Marie-aux-Mines . .	STAUB (*oo*).
Saint-Avold	* * *.
Saint-Diez.	GÉRARD.
Saint-Mihiel	MANSUI.
Saint-Nicolas	Porté moi-même.
Strasbourg	Aux Professeurs NOEL et COZE.
Toul	BANCEL et MAGOT.
Vézelize	VAULTRIN.
Vaucouleurs	HALDAT.

J'ai pareillement fait des envois dans d'autres Départemens éloignés.

(*oo*) Dans une excursion que je viens de faire, en revenant de Strasbourg, dans cette partie du Haut-Rhin et des Vosges, j'ai trouvé que ce médecin, appuyé de M. Risler, négociant, pour l'enfant duquel j'avais envoyé du Vaccin l'an dernier, a répandu l'usage de la Vaccine à Ribauviller où le médecin *Rosé* l'a pratiquée; à Mulhausen, le médecin *Rifler*; à Beblenheim, à Saint-Hyppolite, à Riquewir, etc. La matière s'étant perdue, j'en ai laissé à Sainte-Marie pour être employée et propagée dans ces montagnes : en descendant celle du côté de Saint-Diez, à Wisembach (dernier village de l'ancienne Lorraine), je vaccinai six personnes pauvres pendant qu'on faisait rafraîchir mes chevaux. Ces bonnes gens, qui n'avaient jamais entendu parler de la Vaccination, m'apprirent que sur environ deux cents feux il leur était mort cent enfans deux ans auparavant.

Au mois de Thermidor an IX, le général *Gilot*, commandant la 4.e Division, ayant fait mettre à l'ordre, d'après ma proposition, que ceux des militaires sous son commandement, qui, n'ayant pas eu la petite vérole, voudraient se faire vacciner pour en être préservés, seraient exempts de services pendant quinze jours, je pratiquai cette insertion sur plusieurs de la 4.e Demi-Brigade, en présence des chirurgiens majors *Blondel* et *Gorse*. Quelques-uns voyant la bénignité des effets et le peu de mal-aise qu'une opération aussi simple, leur occasionnait, voulurent continuer à monter la garde.

Pendant la première année, la vaccination s'est soutenue dans les Départemens désignés, et ma correspondance a été tres-active et très-multipliée avec ceux qui l'y ont pratiquée. Les succès étaient partout semblables à ceux qu'on éprouvait ailleurs. De mon côté, j'informais le Comité central et la Commission de vaccine à Paris, du résultat de mes expériences.

La petite vérole qui régnait à Nancy, où, depuis quatre ou cinq ans elle exerçait de grands ravages comme dans toutes les épidémies précédentes, y est devenue plus rare, et dans l'automne elle en était tout-à-fait disparue ; ensorte que toute apparence de danger cessant, on discontinua aussi d'inoculer la Vaccine. On discontinua pareillement dans toutes les communes du Département de la Meurthe, des Vosges, du Haut-Rhin, et de la plus grande

partie

partie de celui de la Meuse (quoique je n'aye pas eu de correspondant à Verdun, j'ai sçu que la vaccination n'y avait pas été en grande vigueur). P. J. Valentin mon oncle, qui avait beaucoup vacciné à Mézières (Ardennes), et qui avait introduit cette méthode à Montmédi et lieux voisins, l'a constamment entretenue jusqu'en Prairial an X, avec le vaccin que je lui ai fait parvenir.

Je suis donc resté seul pendant la fin de l'automne et une partie de l'hyver, pour alimenter et entretenir, à Nancy, la pratique de la Vaccine. Alors, mes difficultés redoublèrent : je ne trouvai de ressources que dans les journaliers et les mendians auxquels j'accordai de petites gratifications. C'est ainsi que pendant sept mois, j'ai pu avoir constamment sous la main de la matière vaccine et renouveler, au printemps de l'an X, mes envois dans les différens endroits où le retour de la variole a forcé de revenir à la méthode dont on avait eu tant à se louer l'année précédente.

Il en a été de même à Nancy où cette maladie est revenue dans les mois de Germinal et de Floréal, en commençant par le faubourg de la Constitution, route de Lunéville. Mais elle n'attaque qu'un petit nombre de sujets parce qu'on en a beaucoup vacciné ; cependant elle a fait quelques victimes.

La Vaccine, après être restée pendant quelques mois en stagnation dans nos communes, y a repris faveur à l'aspect du danger. C'est ainsi qu'à Épinal,

à Bains, à Remiremont, à Rembervillers, à Bruyères, à Mirecourt, à Lunéville, à Toul etc., et dans les communes environnantes, beaucoup d'habitans désolés par le retour ou la continuation d'une épidémie variolique qui frappait plusieurs victimes dans la même famille, quelquefois dans le même jour, furent les premiers à redemander à leurs médecins le bienfait dont ils les avaient déja fait jouir, mais que la plûpart avaient reçu avec assez d'indifférence (*p*).

Thiébault, habile chirurgien à Bruyères, *Febvrel* et *Limouse* qui exerçent à Rembervillers d'une manière très-distinguée, m'ont mandé que les enfans qu'ils avaient vaccinés n'avaient pas cessé de jouir de la meilleure santé, malgré leur fréquentation pendant tout l'hyver avec des infectés de petite vérole. Dans plusieurs familles, disent ces derniers, où il y avait des enfans vaccinés et non vaccinés, ceux-ci ont été attaqués et les autres entièrement exempts de la variole. Le savant *Saucerotte* de l'institut national, qui est venu de bonne

---

(*p*) J'ai des exemples de familles de six et sept enfans où ils sont tous ou morts ou borgnes ou aveugles de la petite vérole; d'autres où, sur cinq il n'en est resté qu'un; sur six, deux; d'autres enfin qui ont perdu trois enfans dans le même jour. Ce dernier cas a eu lieu pareillement en l'an IX, à Gésoncourt, près Dieulouard, où *Romain Bonote* perdit trois de ses enfans dans un jour.

Le docteur *Dausse* qui a vacciné à Lunéville plus de cent sujets, m'a mandé qu'à Bénaménil, à Ogéviller et à Donjevin, il est mort un tiers de ceux qui ont été atteints de la variole, ce qui m'a été confirmé par les C. *Saucerotte* et *Castara*.

heure à Nancy pour y connaître les effets de la vaccination et y prendre du vaccin, et l'habile Lythotomiste *Castara*, m'attestent qu'à Lunéville et dans l'arrondissement, chacun a été témoin des mêmes faits.

De telles contr'épreuves faites ainsi parmi ces enfans, en mangeant et en couchant ensemble, tant dans la plûpart des communes des Vosges et du Haut-Rhin, que dans plusieurs autres, et ici sous nos yeux, sont irrécusables, et bien de nature à lever les doutes des incrédules.

Mais ce qui avait retardé la confiance dans la Vaccine, et porté obstacle à sa plus prompte propagation, est l'erreur où l'on a toujours été relativement à la petite vérole volante ou fausse variole, que même des personnes de l'art ont prise quelquefois pour la véritable. Il y a peu d'endroits où l'on n'ait à fournir des exemples d'individus inoculés par l'ancien ou par le nouveau mode, ou non inoculés, qui ont été atteints de cette éruption *pseudo-variolique* (*q*).

A Epinal, chef-lieu des Vosges, où le C.en

(*q*) Ce sujet qui ne devrait plus en être un de controverse, m'a engagé, il y a plus d'un an, à faire un mémoire intitulé : *Observations et expériences sur la variolette, petite vérole volante, bâtarde ou varicelle*, que la société de médecine de Paris a fait insérer dans son recueil périodique, tome XIII, page 171, avec des réflexions du rédacteur, concernant ce qui est dit sur cette matière dans notre *traité historique et pratique de l'inoculation*, *page* 280.

Thiriat a vacciné près de six cents individus, et ses confrères *Pellicot* et *Demangeon* deux cents, on a vu beaucoup d'enfans vaccinés être atteints de ces éruptions bâtardes. Le premier qui a mis le plus grand zèle à répandre la Vaccine, et qui en a bien observé toutes les circonstances, dit que ces exanthèmes ont été un obstacle à sa plus prompte propagation, parce que les *profanes* et les *antagonistes* de cette méthode, les *traitaient de varioles vraies.*

A Toul, cette éruption de *fausse variole* survenue en automne à un enfant vacciné, et prise mal-à-propos pour la *petite vérole vraie*, y avait fait tomber la Vaccine, que le chirurgien *Bancel* y a fait revivre le printems dernier, et où il l'a inoculée, jusqu'à présent, à plus de trois cents individus.

A Landau, pareille éruption, précédée de fièvre, survenue à un vacciné, était déjà prise pour la petite vérole, sans l'intelligence et le discernement du cit. *Eve*, chirurgien-major du treizième régiment de chasseurs à cheval.

On a vu, à Nancy, au mois de floréal an 9, l'échec qu'a failli éprouver la Vaccine par le même événement, sur l'enfant du citoyen *Blaise*, homme de lettres, et les faux bruits que la malveillance s'est empressée d'accueillir à cette occasion. Le chirurgien qui avait vacciné cet enfant, environ six semaines auparavant, avait prononcé, avec raison, que ce n'était point la petite

vérole. On ne l'avait pas cru ; il fallait que des preuves parlassent aux yeux d'une manière plus évidente. C'est en conséquence des craintes que quantité de personnes me témoignerent, et de la vive censure exercée avec tant de précipitation sur la nouvelle méthode (censure qui s'est répandue promptement à la ronde) que je me déterminai à inoculer, devant des témoins, de la matière de l'éruption qui couvrait toutes les parties du corps de cet enfant, à deux autres qui n'avaient pas eu la petite vérole. Cette opération, faite par six piqures à chacun, n'ayant produit aucun effet, comme je l'avais très-positivement assuré, j'inoculai ensuite la vaccine à ces deux enfans (*Richard Durupt* âgé de six ans, et *Bibi Ory* âgée de deux ans et demi) avec tout le succès possible.

A Remberviller, les C.ens *Febvrel* et *Limouse* qui y ont vacciné près de quatre cents individus, (le premier m'a amené à Nancy un de ses enfans qui, après avoir été inoculé de la Vaccine l'a reportée ensuite dans son pays) ont eu recours dernièrement à la même expérience : « Plusieurs de nos vaccinés, m'écrit le médecin » *Febvrel*, ont été atteints de la *variolette* ou *pe-* » *tite vérole bâtarde*, et bien des gens proclamaient » la fausseté du préservatif. Nous attendîmes un » peu, et lorsqu'une petite fille de quatre ans, » bien connue, fut attaquée de la variolette de » manière à faire de l'éclat, et à attirer près

» d'elle grand nombre de personnes, qui décla-
» rèrent affirmativement que c'était bien la petite
» vérole, nous saisimes ce moment : nous ino-
» culames avec de la matière de ses pustules, trois
» enfans qui n'avaient été ni variolés ni vaccinés,
» et cette inoculation n'a été suivie d'aucun effet,
» ce qui a été duement constaté ».

Plusieurs autres espèces d'éruptions exanthématiques ortiées, phlyctaineuses, crystalines ou vésiculaires, ou de la nature du pemphygus, survenues à plusieurs vaccinés pendant l'an 9, ont encore ébranlé la confiance, malgré qu'on les eut pareillement observées sur quelques sujets qui n'avaient été ni vaccinés ni variolés. En déchirant les pustules il en résultait des croutes, ce qui faisait dire aux anti-vaccinistes que cette méthode *introduisait dans le sang une autre maladie;* comme s'il n'en était pas aussi arrivé quelquefois, après l'inoculation de la variole, et comme si les praticiens ne savaient pas que ces exanthèmes dépendent souvent de l'état des entrailles, ou de la constitution muqueuse des jeunes sujets, ou des variations de l'atmosphère. Les adultes en ont été exempts.

Parmi ceux de mes vaccinés où l'on a vu quelques éruptions consécutives, on peut citer la petite *Chevalier*, pelletier, rue de la constitution. Les pustules qui survinrent sans fièvre, au quatorzième jour de la vaccination, (en germinal an 9) étaient des vésicules ou espèces d'ampoules

dont plusieurs égalaient un gros pois. Leur peau mince et ridée renfermait une sérosité claire ou rougeâtre. Cette enfant s'étant écorchée, les croutes qui en résultèrent ne tombèrent qu'au bout de huit ou dix jours.

J'ai observé les mêmes ailleurs, notamment à Boudonville près de Nancy, situé dans le fond d'une gorge étroite et humide, où j'avais vu, autrefois, des inoculés de la petite vérole être atteints du *Rash*, que j'ai nommé : *éruption anomale rosacée.*

Plusieurs de mes collaborateurs ont eu occasion de voir de ces exanthèmes. Les C.ens *Saucerotte* et *Castara* en ont observé à Lunéville, mais principalement de nature *urticaire* et comme des morsures de puce.

Le docteur *Gérard* à Saint-Diez, n'a vu qu'un seul enfant sur soixante-dix sujets qu'il a vaccinés, l'an dernier, sur lequel des pustules grosses comme une lentille ont paru un mois après l'inoculation et ont disparu promptement sans aucune conséquence ; tandis que le cit. *Bigaré*, chirurgien militaire à Belfort, (Haut - Rhin) où il a vacciné, ainsi que dans les communes voisines, près de trois cents sujets, en a observé sur un assez grand nombre.

Tous ceux chez lesquels ces éruptions sont survenues, n'ont pas laissé dans la suite, que de se porter aussi bien que les autres. Il peut être nécessaire en pareil cas, de ranimer ou d'entre-

tenir la transpiration cutanée, selon l'état de l'air qui peut être froid et humide, l'exposition de la demeure, et d'avoir égard à l'état des premières voyes. Car, c'est dans certaines affections gastriques que nous avons quelquefois reconnu (quoique très-rarement) l'avantage d'un ou de deux purgatifs vermifuges, plus rarement d'un vomitif. Le médecin Dausse à Lunéville, a même cru devoir administrer à certains individus dont la santé n'était pas bien solide, quelques remèdes préalables, et *respecter toute indisposition quelque légère qu'elle puisse être.* Le chirurgien *Thiriat* d'Épinal, a vu des convulsions chez deux enfans où il y avait pléthore gastrique, *pour n'avoir pas été purgés dans le principe.* Combien d'enfans purgés dans l'ancienne inoculation qui n'ont pas moins eu des convulsions ! Il attribue aussi à la même cause la diarrhée critique vers le douzième ou treizième jour, et l'érysipèle phlegmoneuse autour des boutons sur un petit nombre de sujets. (Cette érysipèle et la *tumeur vaccinale* autour des piqures n'ont paru que sur un petit nombre, et se sont dissipées d'elles-même. Si deux ou trois de mes collaborateurs ont eu des ulcères locaux à traiter, ils provenaient sans-doute du déchirement des pustules, ou du procédé opératoire, ou de l'idiosyncrasie particulière des sujets, ce que l'on a vu souvent dans l'inoculation de la variole).

Nous avons vu très-rarement quelques érup-

tions vacciniques pendant ou à la terminaison de la fièvre causée par l'inoculation Vaccine. M. *Dalsace* l'aîné, âgé de trente ans, que j'avais vacciné en germinal an 9, a eu quinze à vingt pustules, pendant la fièvre, qui a duré trois jours, avec des vomissemens et une grande prostration de forces, comme s'il eut dû avoir la petite vérole. Ces pustules, petites, rondes et élevées, se remplirent de vrai pus au bout de vingt-quatre heures, et se desséchèrent, le troisième, comme une variole bâtarde.

Je n'ai jamais produit aucun effet en inoculant de la matière de ces pustules concomitantes ou subséquentes, dont nous avons eu, cette année, très-peu d'exemples. Le médecin *Brion* (qui jouit à Saint-Mihiel d'une réputation bien méritée) a fait les mêmes tentatives et n'a pas obtenu d'autres résultats.

Plusieurs disent avoir vu des pustules éruptives ou des apparutions secondaires de boutons vaccins, absolument semblables à ceux qui se développent sur le lieu inoculé, et avoir réussi à donner la Vaccine en insérant de la liqueur qu'ils contenaient. Bancel à Toul en a un exemple. Thiriat à Épinal, et Mansui à Saint-Mihiel en ont vu également, mais n'ont pas comme le premier, inoculé avec l'humeur qui y était renfermée. Les journaux de médecine de Paris et de Lyon, le rapport du Comité de vaccine de Bordeaux, l'ouvrage de Colon, etc. offrent des exemples d'érup-

tions vaccinales dont la matière insérée a donné la vraie Vaccine.

Nous avons eu à Nancy, un exemple d'infection secondaire sur *Virginie Philippe*, vaccinée par le chirurg. Lemoine. Une piquure au bras gauche ayant produit son effet et fourni, au neuvième jour du vaccin, qui a réussi sur une autre, deux piquures au bras droit, qui avaient paru éteintes, donnèrent au dix-septième jour, toutes les marques d'infection, avec la fièvre pendant trois jours, (histoire de la Vaccine par *Colon*, page 247). Voilà donc une variété dans la Vaccine, comme nous en avons vu dans l'insertion de la variole où il se fait quelquefois une *seconde poussée* ou éruption de pustules.

Je n'ai pas eu occasion de remarquer cette année *l'éruption rosacée* ou espèce d'ébullition générale comme des morsures de puces ou par placards, dont j'avais eu deux exemples l'an dernier, (*Colon*, lieu cité, page 212); mais le chirurgien *Mansuy* l'a observé une fois, à Saint-Mihiel, au douzième jour de l'inoculation vaccine, après une promenade assez longue, par un vent frais, (c'est aussi à cette époque et au onzième jour que je l'ai vu survenir par un temps froid et humide). « Il se fit en une nuit, m'écrit-» il, une éruption de plaques irrégulières d'un » rouge érysipélateux, couvrant en grande partie » les jambes, les genoux et les mains, avec in-» filtration des paupières et épaississement des lè-» vres. L'éruption était entièrement disparue le troi-

» sième et le quatrième jour ». *Bancel* à Toul, vient d'observer du huitième au neuvième jour, une éruption d'un rouge brun, mais comme ortiée qui n'a eue aucune suite.

La Scarlatine, la Rougeole et la petite Vérole sont venues quelquefois compliquer la Vaccine. Ces circonstances, par pur hasard, ne se sont point rencontrées sur les sujets qui m'ont été confiés. Dans ces trois cas, la Vaccine et l'autre maladie éruptive ont suivi, invariablement, leur marche ordinaire.

L'apparution de la petite vérole, sur un sujet vacciné, n'est point une chose rare lorsqu'on inocule dans un lieu où elle existe, et c'est la chance que nous courons tous. Alors, l'allarme se répand et les personnes peu instruites s'imaginent qu'aussitôt que l'opération est faite, le sujet doit être préservé de cette maladie; comme il y en a d'autres qui voudraient même qu'il fut à l'abri des affections les plus ordinaires. Il convient donc de nous prémunir contre la malveillance, et d'avertir en inoculant, que l'individu qui vit au milieu du foyer varioleux, ne peut être à l'abri des atteintes de la maladie, que lorsque la vaccination aura produit ses effets, ce qui s'étend ordinairement au douzième ou treizième jour, si elle a suivi son cours ordinaire. Il y a plusieurs communes où la petite vérole s'est déclarée peu de jours après l'insertion vaccinique, parce que les sujets avaient été atteints de la contagion avant que la matière vaccine ait pu affecter, à sa manière,

leur constitution. C'est ce qui est arrivé, principalement à Pont-Saint Vincent, à Chaligny, à Neuves - Maisons, où les chirurgiens *Claude* et *Banon* ont vacciné environ trois cents individus. Le premier a vu trois fois la petite vérole se déclarer à l'époque précise où la Vaccine produit son effet, et le dernier, peu de jours après la vaccination. Le citoyen *Thiriat* a vu plusieurs fois la petite vérole survenir au sixième, huitième et dixième jour de la vaccination, et il observe judicieusement, que plus la Vaccine étoit avancée lors de l'invasion de la variole, plus les boutons de celle-ci restaient petits, et ils étaient aussi plus rares. *Thiébault* à Bruyères, a vu tous les symptômes de cette maladie se manifester dès le lendemain de l'insertion de la Vaccine, sur un enfant de trois ans, et l'éruption les jours suivans, ce qui n'a pas empêché le développement et le cours de six beaux boutons vaccins.

Un chirurgien de Nancy m'a avoué avoir rencontré cette complication pour son coup d'essai, parce que la variole régnait dans la famille. Un autre m'a montré un enfant vacciné, sur lequel l'éruption variolique commençait au neuvième jour. Nous primes de la matière dans les boutons vaccins pour inoculer, et nous ne donnames que la Vaccine : cinq enfans la reçurent de cette source, sans complication; on a aujourd'hui beaucoup d'exemples de cette nature (*r*).

(*r*) Il en est de même des autres sujets où il y a action

Il paraît donc jusqu'à présent que la variole est d'autant plus bénigne et plus discrette qu'elle se manifeste après le sixième ou le septième jour de la vaccination, non que le virus vaccin neutralise, comme on le dit improprement, le virus variolique, mais parce qu'il semble modifier et émousser en quelque sorte son action sur le systême organique, auquel il enlève, dans les autres circonstances, par une propriété *sui generis* et inconnue, son excitabilité particulière, et son aptitude *variolable* (*rr*).

Il y a un an qu'ayant inoculé en même temps à un enfant, de la matière vaccine à un bras et de la variolique à l'autre, sans préparation, je lui donnai une petite vérole très-légère. Les piqures marchèrent d'un pas égal; la fièvre commença à se développer le septième jour, et se

---

simultanée de différens vices. En effet, la matière vaccine comme la variolique, que l'on tire d'un individu vérolé, galeux, dartreux, scrophuleux, etc. ne donne réellement pas ces maladies, comme je pourrais aussi en fournir quelques exemples.

(*rr*) Quelques faits arrivés récemment à Lunéville, sembleraient être en opposition avec ce que l'expérience a appris à ce sujet: Le C. *Castara* qui y a vacciné près de deux cent cinquante individus, sans égard à leur âge, à l'état ni au lieu où régnait l'épidémie variolique, en a vu sept, tous de la nation juive et indigens, auxquels la variole confluente est survenue du septième au douzième jour, malgré que les pustules vaccines fussent bien formées. Cinq d'entre eux, qui ont péri, avaient, dit-il, une si grande quantité de pustules varioliques autour des pustules vacciniques, que ces dernières en étaient entièrement effacées.

termina par une éruption de trente à quarante pustules. (Recueil périodique de médecine, tome XIII, page 180).

Toutes nos vaccinations ont généralement été très-heureuses, à part quelques complications inévitables, ou impossibles à prévoir. On a parlé de dépôts et d'ulcères consécutifs : on m'a consulté une fois, il est vrai, pour un enfant, au bras duquel sont survenus trois phlegmons, tant parce qu'il avait probablement été serré et irrité par la manche d'une chemise de toile dure et épaisse, que parce qu'il existait en lui quelques causes prédisposantes. Il n'y avait aucune raison pour en rejetter la faute sur celui qui l'avait vacciné. Encore moins l'imputation qui lui a été faite de la perte d'un autre atteint de la rougeole peu après la cure de la Vaccine.

Serait-il plus conséquent et plus juste d'attribuer à cette méthode, celle de la fille d'un perruquier, dont une érysipèle sur la moitié du corps, survenue quatre ou cinq semaines après la vaccination, a formé des ulcères sur le dos et les fesses ? tandis qu'il n'est pas rare de voir une pareille affection sur des sujets cacochymes, et surtout sur des enfans, se terminer par des ulcères gangréneux, malgré qu'ils n'ayent point été vaccinés ; enfin celle d'un enfant de sept ans, au citoyen Guerre de Saint-Nicolas, qui fut atteint d'une épilepsie convulsive, bien après la guéri-

son de la Vaccine, et dans le cerveau duquel on a trouvé une collection aqueuse (*s*)? On peut dire avec la commission de Milan : « Que si un en-» fant meurt dans le cours de l'inoculation vac-» cine, la raison, l'expérience, l'autorité doivent » nous tranquilliser; elles nous persuadent assez » qu'un pareil sort serait également arrivé sans » la Vaccine qui ne peut donner l'immortalité ».

Nous avons admis à l'inoculation de la Vaccine presque tous les sujets indifféremment. Les plus jeunes l'ont soutenue à merveille et souvent sans qu'on se soit apperçu d'aucune altération dans leur manière d'être. Je n'ai pu encore obtenir des parens d'en inoculer au-dessous d'un mois; les plus vieux sujets étaient âgés de soixante-

---

(*s*) L'enfant du professeur Dubois à Paris, mort d'une érysipèle violente, devait être vacciné deux ou trois jours avant qu'il ne tombat malade; si des circonstances n'eussent pas retardé l'opération, à coup sur on n'eût pas manqué de dire que la Vaccine avait fait mourir l'enfant. (Histoire de la Vaccine par *Colon*, page 201.)

A Bordeaux, une fille âgée de quatre ans succomba à la suite d'une éclampsie (épilepsie) vermineuse, survenue le cinquième jour de sa vaccination, et qui dura moins de vingt-quatre heures. On trouva dans les intestins de l'enfant, un grand nombre de vers vivans. Assurément cet accident ne peut être attribué à la vaccination, puisqu'il est arrivé deux ou trois jours avant l'époque ordinaire du développement du virus vaccin. (Rapport sur la Vaccine, présenté au préfet du département de la Gironde, au nom de la société de médecine de Bordeaux, page 11).

trois et soixante-cinq ans. Des femmes enceintes n'en ont nullement été incommodées ; des ouvriers n'ont même pas été dérangés un seul jour de leur travail.

Quoique nous y ayons soumis, sans inconvénient, beaucoup d'enfans dans la dentition, même avec le dévoiement, des vers, etc. On ne peut nier qu'il y a quelques circonstances où il faut user de réserve et où un médecin prudent doit temporiser ; par exemple : lorsqu'un enfant est méchant, criant presque continuellement, qu'il est très-sujet aux vers, aux convulsions, ou que ses fonctions sont dérangées, etc. Ces précautions semblent encore nécessaires parmi nous, au moins jusqu'à ce que l'opinion soit parfaitement assise sur le nouveau mode.

Je n'ai exclus de l'inoculation vaccine aucun individu affecté de croutes laiteuses sur la face (Râche) de gourmes, de dartres, de teigne, de gale, de scrophules, de la coqueluche et autres incommodités. Ce moyen est même devenu quelquefois curatif pour les trois premières, d'une manière étonnante et sans appliquer aucun remède. Il en est cependant où les dartres ayant disparues, sont revenues quelque temps après comme auparavant. Le fils du citoyen *Thiébault*, à Bruyères, âgé de vingt-un mois, affecté de croutes laiteuses qui lui couvraient tout le visage, en a été guéri dans le temps où les pustules vaccines se sont desséchées : il se porte à merveille depuis ce moment

moment. J'ai à Nancy plusieurs faits semblables, ainsi que ceux d'enfans malingres auxquels la Vaccine a rendu la santé.

Parmi plusieurs exemples d'affections cutanées, guéries par la vaccination dans le département des Vosges, un des plus frappans est celui d'une fille d'Épinal, âgée de deux ans, dont presque tout le corps était couvert d'une croute de dessous laquelle suintait continuellement une matière purulente. Le desséchement général succéda à une inflammation, de manière que l'enfant fut parfaitement guérie et sans récidive. Cette belle observation appartient au C. *Pellicot* à Épinal.

Le C. *Castara* a vacciné un enfant de trois à quatre mois, au C. *Giroux* à Lunéville, affecté d'infiltration générale, avec oppression et écoulement de matière par le nez, dont la santé s'est parfaitement rétablie après l'effet de la Vaccine. Il dit que les pustules étaient crystalines, et l'aréole de couleur jaunâtre.

Saucerotte fils, dit qu'un enfant de trois ans affecté d'une ophtalmie rebelle aux moyens indiqués, en a été délivré par la vaccination.

On cite des exemples de surdité guérie par la Vaccine. Un seul cas de cette nature s'est offert dans le nombre de mes vaccinés : *Adelaïde Potier*, vaccinée à Lay-Saint-Christophe, a été guérie de la surdité d'un côté, avec douleur, dont elle était incommodée depuis quelque temps.

On a déjà nombre d'observations qui prouvent que des sujets affectés de maladies chroniques ont été entièrement débarrassés par l'inoculation vaccine. Des accès convulsifs, des toux convulsives, la fièvre quarte rebelle, y ont cédé pareillement. (Rapport de la commission instituée à Milan).

Les procédés que j'ai employés pour inoculer la Vaccine ont été les piquures ou les incisions indifféremment. Pour faire ces dernières, la peau du bras étant bien tendue par la main passée en dessous, comme pour les piquures, je fais, en trois ou quatre fois, une légère égratignure avec la pointe de la lancette, que j'essuie par-dessus. Lorsque c'est un enfant, on peut envelopper l'instrument avec du linge pour ne pas l'effrayer. Quand ce sont des piquures, j'ai quelquefois substitué une aiguille à coudre à une lancette. L'aiguille dont on se sert à Milan paraît réunir tous les avantages.

Quoiqu'il sorte quelquefois plus de sang qu'on ne l'aurait voulu, l'insertion n'en produit pas moins son effet si la matière est de bonne qualité. Les lavages que j'ai faits quelquefois immédiatement après l'insertion, avec de l'eau froide ou chaude, de l'eau salée ou du vin, n'ont pas empêché son effet. Ce qui prouve qu'il ne faut qu'un atôme de Vaccin absorbé, pour opérer le travail et le développement pustulaire qui lui est propre.

Je n'ai jamais réussi à donner une pustule,

soit en frottant la peau avec de la matière vaccine, soit en l'y tenant appliquée : tandis qu'une légère piquure faite, par inadvertance, aux poignets ou aux doigts de personnes qui, n'ayant pas eu la petite vérole, tenaient des lancettes chargées de Vaccin, ou des enfans indociles pendant l'opération, leur a donné la vraie Vaccine avec ses symptômes concomitans. Mon oncle, à Montmédi, vient d'en avoir pareillement un exemple sur un adulte.

Dans cette nouvelle inoculation comme dans l'ancienne, on réussit d'autant mieux qu'on s'éloigne moins de la simplicité du procédé originel des Arabes et des Asiatiques, et l'observation des progrès du travail mécanique local est toujours plus sure. L'objet principal est de présenter le virus à la faculté absorbante des lymphatiques. On n'y parvient pas mieux en détruisant beaucoup d'épiderme, et en mettant trop à nud la surface muqueuse, ce qui a certainement toujours été un inconvénient dans l'ancien mode. Il n'est donc pas nécessaire de porter la pointe de la lancette ou de l'aiguille jusqu'au tissu cellulaire; encore moins de traverser le derme de part en part comme pour faire un séton, ainsi que quelques-uns le pratiquent. Au reste, c'est le même procédé que pour l'insertion variolique. (Voyez notre traité page 176 et 182).

Aucun de nous n'a été exempt de réitérer plus ou moins l'opération. Dans ce cas, des lavages

d'eau tiède et des frictions sur la partie avant l'insertion, ont facilité l'absorption de la matière. Par ce préalable, non-seulement on nettoye la peau et on ouvre ses pores, mais on excite et on ranime encore l'énergie des veines absorbantes. Ce moyen m'a très-bien réussi sur des sujets auxquels on avait inoculé, sans effet, la petite vérole. Je l'ai employé ici devant des personnes de l'art, et je l'ai conseillé avant qu'on ait fait usage de la Vaccine.

Il y a des sujets que nous avons vacciné deux et trois fois avant d'en obtenir la réussite. L'enfant de Gazel, jardinier aux Trois-Maisons, est le seul de mes vaccinés qui ait résisté trois fois à l'action du vaccin pris au huitième et au neuvième jour. Chaque vaccination, dont la première de bras à bras, produisait de fausses pustules vaccines crouteuses; ce n'est qu'à la quatrième, encore de bras à bras, qu'il en a eu de véritables.

L'action du vaccin inséré, a été quelquefois retardée dans les temps froids, lorsque le sujet était foible, cachectique, mal nourri, ou qu'il avait le cours de ventre, etc. Dans ces cas, elle était accélérée par la chaleur, par le vin, par une nourriture fortifiante, etc.

Je n'ai pas vu l'inoculation vaccine donner des marques d'infection au-delà du treizième et du quatorzième jour. Le C. *Saucerotte* à Lunéville, dans un nombre de cent vaccinés conjointement avec son fils, l'a vu chez un au quatorzième,

et chez un autre au seizième. *Castara* l'a vue pareillement à la même époque. *Bigaré* à Belfort, a vu une fois les boutons vaccins se développer le vingt-sixième jour. (Le Comité de Rheims les avait vus au vingt-deuxième). La matière de ces boutons tardifs, insérée à d'autres, a eu l'effet et le cours ordinaires.

Il y a eu quelques individus sur lesquels le vaccin n'a eu absolument aucune action, bien qu'il ait été constaté qu'ils n'avaient jamais eu la petite vérole; l'inoculation avec de la matière variolique semblait lever tous les doutes; cependant, elle n'a pas mieux réussi. Il n'y a point d'inoculateur un peu employé dans cette partie, qui n'ait rencontré des sujets sur lesquels le virus variolique n'a aucune prise. Quelques-uns de mes correspondans m'ont demandé des explications sur la nullité de l'insertion de l'un et de l'autre virus. Nous en avons eu pareillement des exemples en cette ville. Le C. *Lemoine*, un de ceux qui a le plus vacciné, et qui, le premier, a concouru avec moi à propager cette méthode, m'a présenté des individus qui ont résisté à l'une et à l'autre infection. Le C. *Thiriat* en a vacciné jusqu'à quatre fois; l'insertion a toujours avorté. En remontant soigneusement à la source, et en observant très-attentivement de tels individus, on découvre que la plùpart ont réellement eu la petite vérole sans éruption de pustules; ces cas sont plus communs qu'on ne pense. (Voyez notre traité historique et pratique de l'inoculation).

En Pluviôse an 9, j'inoculai de la Vaccine à trois fois différentes et sans aucun effet, une fille de Legrand, jardinier du jardin botanique de Nancy, âgée de dix ans. La dernière fois je lui avais presque couvert les bras de piquures. Quelque temps après, je l'inoculai avec de la matière variolique, qui n'eut pas plus d'effet. Après des informations on découvrit qu'un an auparavant un enfant de la même famille était mort de la petite vérole, et qu'alors elle avait eu la fièvre et le dévoiement.

Dernierement, un enfant de Mathis, revendeur, rue des artisans, fut pris de la fièvre, avec vomissemens et le cours de ventre, cinq jours après que son frère avait succombé, m'apprit-on, de la petite vérole. Je le vis dès le début et le suivis très-assidument. J'attendis envain pendant quatre jours, l'éruption. L'enfant s'étant rétabli sans avoir eu aucune pustule, je le vaccinai deux fois sans succès, en même temps que d'autres sur qui l'opération réussit. Je l'inoculai ensuite avec de la matière variolique, après avoir fait laver et frotter les bras avec un linge trempé dans de l'eau chaude, mais sans aucun effet.

Nous avons observé, comme par-tout, des *fausses vaccines*. On ne peut les méconnaître lorsqu'on en a vu quatre ou cinq fois, et que l'on a été à même de faire acte de comparaison, avec les *vrais boutons vaccins*, les seuls préservatifs. On ne saurait y donner trop d'attention, parce qu'une

erreur de cette nature peut discréditer la méthode ou être la cause de la perte d'un individu, s'il est atteint de la petite vérole, après avoir assuré qu'il en était à l'abri (*t*).

Tout détail sur les caractères distinctifs des pustules *préservatives* et non *préservatives*, et sur la qualité que la liqueur vaccine doit avoir, pour produire son effet, deviendrait ici superflu. Les bons ouvrages qui ont paru sur la Vaccine laissent peu

---

(*t*) On ne peut se dissimuler que plusieurs personnes ont inoculé la Vaccine d'une manière fort empyrique, c'est-à-dire, sans l'étudier, sans se mettre au niveau des connoissances acquises et absolument nécessaires, imaginant qu'il ne faut que piquer la peau et y produire des boutons. Qu'on ne soit donc pas étonné si quelques-uns de ceux qui n'ont pas eu les vraies pustules préservatives, prennent la petite vérole lorsqu'ils se rencontreront dans une épidémie, et si l'on n'a pas pris toutes les précautions convenables pour les en garantir. N'a-t-on pas vu la même chose arriver dans l'ancienne inoculation, et même entre les mains de gens célèbres qui ont compté trop légèrement sur des signes équivoques d'infection? Car, *il y a de fausses inoculations varioliques.* On sait à cet égard, le cas malheureux du jeune *Dapples*, neveu du docteur *Tissot* à Lausanne : celui-ci s'étant opposé à ce que l'inoculation qui n'avait pas produit son effet préservatif fut répétée, la petite vérole survint et emporta cet enfant. Ce fait, qui m'a été raconté par une personne vivant à Lausanne à cette époque, et liée avec les docteurs *Tissot* et *Dapples*, est consignée en partie avec les circonstances qui y ont rapport, dans le *journal de médecine de Corvisart*, *Leroux*, etc. tome 2, page 310. (Voyez aussi ma note sur une erreur de ce genre, *recueil périodique de médecine*, tome 13, page 181, et notre *traité historique et pratique*, page 276 et suivantes).

à desirer, et le rapport de la commission de Milan, traduit, avec des notes, par *Hurteloup*, répand un grand jour sur cette matière.

J'ai plus communément réussi à donner la Vaccine avec de la liqueur prise des pustules du sixième au neuvième jour inclusivement, qu'après cette époque; quelquefois même dès le cinquième jour, lorsque l'infection et le développement suivent leur marche ordinaire. Cette remarque est absolument conforme à celle de *Jenner*; mais, la commission de Milan trouve que sa *proposition n'est pas assez générale ni assez étendue pour devenir un principe.* Cette liqueur n'acquiert pas plus d'énergie lorsque le *disque* ou aréole se forme et est formé; elle la perd lorsqu'elle devient blanchâtre, laiteuse ou purulente, qu'elle sort plus promptement et plus abondamment de la piquure faite à la pustule, ou que cette pustule est à l'état de maturité. Il est bien vrai aussi que le *disque* et la fièvre ne forment pas des caractères essentiels de la vraie Vaccine, puisque nous l'avons communiquée avec la matière des pustules qui n'étaient point accompagnées de ces symptômes. Donc, un des plus précieux attributs de la Vaccine est *de limiter son action au lieu même de l'insertion.*

Nous avons vu le vaccin inséré de bras à bras, manquer son effet, lorsqu'il n'avait pas réellement cette qualité glutineuse ou *visqueuse* dont la commission de Milan a donné la description qu'il

faut lire dans l'ouvrage même et dont *Aubert* nous avait donné les premières notions, qualité qui est celle du *mucus*. Mais pour lever toute difficulté, je pense qu'on sera presque toujours sûr de cette qualité jusqu'au neuvième jour, et que quand il s'agit de réitérer une vaccination, on ne saurait le prendre trop tôt.

D'après l'exposé intéressant de la commission, il conste que cette humeur est *visqueuse* « chaque fois qu'il y a un certain travail vital, un » orgasme, soit dans la substance même de la » pustule, soit dans les parties qui l'entourent » immédiatement. Ce travail cesse-t-il? L'humeur » vaccine n'est plus visqueuse; d'où il faut conclure que la viscosité commence avec les premières périodes de la pustule. (Page 61 et » suivantes). »

Un sujet vacciné avec succès ne nous a pas paru plus susceptible de recevoir une seconde fois l'impression du vaccin, que celui qui a été variolé n'éprouve celle de la matière variolique. Mais, on sait maintenant, et je me suis assuré sur moi-même dès le commencement, que l'on peut quelquefois faire développer des pustules vaccines sur celui qui a eu la petite vérole. Les deux pustules que je me suis données avaient tout ce qu'il faut pour être caractérisées vraies sans aréole. Cette observation envoyée dans le temps au Comité central et à la Commission de vaccine de Paris, a été consignée par le docteur *Colon* dans

son histoire de la Vaccine, page 188. (Voyez aussi *Recueil périodique* de la société de médecine, tome 13, page 175 et suivantes). Quelques-uns de mes confrères ont aussi obtenu le même effet, sur des personnes gravées par la petite vérole.

Il a passé pour constant, jusqu'à présent, d'après les observations de *Decarro*, des médecins de Genève et autres, auxquelles nous pourrions ajouter les nôtres, que l'humeur extraite des pustules produites par la vaccination sur un individu qui a eu la petite vérole, ne donne pas à celui qui n'a pas eu cette maladie, une vraie Vaccine, et conséquemment ne peut être considérée comme préservative. Nous connaissions l'effet contraire à l'égard de la pustule variolique qui se développe quelquefois accidentellement, en vertu d'un travail local, sur celui qui a eu la variole : si l'on y puise de la matière et qu'on l'inocule à une personne qui n'a pas eu cette maladie, on la lui donne réellement, comme nous l'avons dit ailleurs, et ainsi que le Comité central de vaccine de Paris l'a confirmé. Cependant, la commission de Milan semblerait nous prouver que la première opinion n'est pas fondée; puisque sur vingt-trois enfans de l'hôpital Sainte-Catherine, *alla Ruota*, qui avaient eu la petite vérole, et qui furent soumis à l'inoculation de la Vaccine, trois eurent la vraie *pustule vaccine*; que la matière de l'un d'entre eux servit à en inoculer un autre

qui n'avait jamais eu de petite vérole d'aucune espèce ; que celui-ci ayant eu de vraies pustules vaccines bien caractérisées, on en tira de la liqueur qui passa successivement à d'autres, sur lesquels on obtint le même succès, et que de la matière très-fraîche de *petite vérole humaine* inoculée au premier, qui avait eu une vraie Vaccine *par la matière de l'un des trois enfans susdits*, n'a produit aucun effet. Mais, la commission accorde ces deux propositions, en disant que les pustules vaccines des trois enfans qui avaient eu la petite vérole étaient purement locales, et n'ont produit aucun effet constitutionnel. Donc, la première proposition reste dans toute sa force, et *l'individu qui, rigoureusement parlant, a eu la petite vérole, ne peut prendre la Vaccine ;* donc, *on ne peut avoir la vraie Vaccine deux fois.*

Une dame que j'avais vaccinée, étant enceinte et qui croyait n'avoir pas eu la petite vérole, éprouva, cinquante-deux heures après l'opération, du malaise, des nausées et de la fièvre qui dura vingt-quatre heures, six pustules se développèrent en même temps avec efflorescence, sur les bras inoculés. A la fin du cinquième jour, la fièvre revint et se soutint légèrement pendant trente-six heures. Les pustules prenant plus d'expansion, offraient bien les caractères de la vraie Vaccine et l'aréole occupait une étendue très-considérable. Au commencement du septième jour, les choses étant comme au neuvième chez les autres, j'inoculai deux enfans qui n'avaient pas eu la petite vé-

role, et de bras à bras, avec de la liqueur de ces pustules, mais sans aucun effet. Quelques exemples précédens m'avaient fait appeler cette espèce: *Vaccine précoce* ou *prématurée*, par opposition à la *Vaccine tardive*; mais aujourd'hui je suis convaincu que ce n'est autre chose qu'une *fausse Vaccine*.

Quant aux précautions que j'ai prises pour conserver et envoyer du vaccin, elles ont été à-peu-près les mêmes que pour la matière variolique. Le moyen qui m'a paru le plus convenable consiste en deux petites lames de verre, appliquées exactement l'une contre l'autre, de manière à empêcher le contact de l'air sur la matiere qui y est renfermée. Je recueille le vaccin à mesure qu'il sort des pustules ouvertes, avec une lancette; je le dépose et l'accumule sur le centre d'une des lames; j'y applique l'autre lame et j'en scelle les bords avec de la cire molle ou plus communément avec de la cire à cacheter, ce qui se fait assez promptement et sans les échauffer. Quelquefois je les jette dans un peu d'eau fraîche immédiatement après. Lorsqu'on veut les séparer, il suffit d'enlever la cire avec un couteau, sans l'approcher d'une bougie.

De cette maniere le vaccin s'est quelquefois conservé sans être desséché, jusqu'au quinzieme, jusqu'au vingt-cinquieme jour et même au-delà, lorsqu'il était placé dans un endroit frais. Quoique sec et délayé avec une gouttelette d'eau froide, je suis parvenu à donner complettement et assez souvent, la Vaccine après quarante, cinquante

et soixante jours. J'en ai envoyé une fois, entre autres, à M. *Saucerotte*, ayant soixante-quatre jours, et qui a produit son effet. L'an dernier, j'ai réussi avec du vaccin conservé pendant cent vingt-un jours, et une autre fois cent quarante. Mais dernierement j'inoculai trois enfans à un bras avec du vaccin que j'avais conservé pendant neuf mois et huit jours, et à l'autre avec du vaccin frais. L'ancien a réussi sur l'un des trois, et son effet n'a pas été moins actif ni plus tardif que celui du vaccin récent (*tt*); mais j'observerai que cette matiere a toujours été recueillie dans le septieme, le huitieme ou le neuvieme jour, et très-rarement au-delà. Aussi, ai-je eu la satifaction d'apprendre que celle que j'ai envoyée a rarement manqué de réussir.

Néanmoins, je pense que l'ingénieux expédient employé par la commission de Milan vaut encore mieux : la petite cavité pratiquée dans une des lames de crystal offre plus d'avantages.

J'ai employé depuis peu, sur deux enfans, des fils imprégnés de vaccin et conservés pendant six mois et demi, dans du gaz hydrogène comme l'a fait le docteur *Pearson*; mais, soit que je n'eusse pas fait mes incisions assez profondes pour y placer les fils qui étaient peut-être un peu trop gros, soit que je les eusse imprégnés avec de la

---

(*tt*) Je n'ai point observé que la matière variolique ancienne ait donné lieu à moins de pustules que la nouvelle, comme on l'a avancé.

matiere trop fluide, l'opération n'a point eu de succès.

Desirant connaître l'effet du gaz acide muriatique oxigené sur la liqueur Vaccine, j'inoculai quatre enfans à un bras, avec de cette matiere ordinaire par cinq incisions, et à l'autre, par le même nombre d'incisions, avec de la matiere exposée pendant trois ou quatre minutes au courant du gaz de cet acide. Je trouvai que le côté où la matiere naturelle avait été insérée, avait pris l'infection, mais que celui pour lequel je l'avais exposée au gaz, n'en avait donné aucun signe sur le premier et sur le quatrieme enfant. Le second et le troisieme avaient chacun une pustule.

J'avais pris la précaution, pour le quatrieme, d'introduire la pointe de la lancette chargée de vaccin, dans l'ouverture d'une phiole contenant l'acide muriatique oxigené, afin que la propriété de cette matiere put être plus complettement détruite par le gaz.

Pour les trois premiers enfans, j'avais placé sur un verre, deux ou trois gouttes de liqueur vaccine, et après avoir exposé cette matiere au gaz, j'apperçus à la surface une pellicule ridée sous laquelle j'introduisis la pointe d'une lancette, afin d'y puiser une portion de celle qui était encore fluide. La surface de la matiere pouvait avoir perdu sa propriété, tandis que la portion qui adhéroit immédiatement au verre la conservait encore.

Je réitérai l'expérience sur deux autres en-

fans en exposant la pointe de la lancette chaque fois au courant du gaz : il n'y eut pas d'infection.

Ces expériences confirment celle que *Cruickshank* a faite sur trois tambours, avec de la matière variolique, et elles prouvent indubitablement que le gaz acide muriatique oxigené agissant sur l'un et l'autre virus, leur enlève leur propriété contagieuse.

J'avais formé le projet de présenter à-peu-près le nombre des individus qui ont été soumis à l'inoculation de la Vaccine dans nos quatre départemens, et plus particulièrement dans celui de la Meurthe ; mais plusieurs de ceux qui l'ont pratiquée n'ayant point tenu de journal, il m'a été impossible de l'exécuter. On peut cependant assurer que ce nombre est considérable. Les départemens de la Meurthe et des Vosges pourraient déjà en former une liste fort longue.

A Nancy, où la population est de 30,000 ames, il y a eu environ deux mille personnes vaccinées. J'ai déposé à la préfecture un tableau indicatif de tous ceux qui m'ont été confiés, par lequel on peut connaître les noms, l'âge, la demeure et les observations les plus importantes. Si quelques-uns ont eu de fausses vaccines, ou si l'opération ayant manqué son effet, ils ont refusé de la recommencer, il en est fait mention, et l'on peut y recourir au besoin. Ce tableau offre un total de cinq cent quarante-six vaccinés dans l'espace de vingt mois.

Il ne reste maintenant qu'à satisfaire en somme

à l'attente de nos concitoyens, sur les résultats généraux des vaccinations qui ont été pratiquées au milieu d'eux depuis vingt mois et plus. Il ne suffisait pas que plusieurs eussent déjà connoissance des expériences par lesquelles on a prouvé que ceux qui ont été convenablement vaccinés, sont sûrement à l'abri des atteintes de la petite vérole, il fallait encore porter à tous et sous leurs yeux cette consolante et auguste vérité : c'est une tâche qu'ils avaient droit d'attendre de nous. Aussi, la plûpart des médecins et chirurgiens de nos contrées, qui ont essayé ce nouveau mode, ont déjà prouvé, tant par l'exemple qu'ils ont donné sur leurs propres enfans ou sur leurs femmes, que par des contr'épreuves, combien ils étaient persuadés de son efficacité.

La fréquentation et la co-habitation de ceux qui avaient été vaccinés depuis plus d'un an, avec des variolés, dans plusieurs communes où la variole règne encore aujourd'hui, ont entraîné la conviction de quelques esprits qui avaient conservé un scepticisme raisonnable : aucun n'a gagné la maladie. De telles preuves, parmi le peuple, et dans les campagnes sur-tout, où les membres de la même famille sont plus réunis, où les malades couchent souvent avec les bien-portans, où ils mangent les mêmes alimens, et où les vêtemens sont quelquefois communs, font bien plus d'effet que tous les raisonnemens.

Je ne grossirai pas cet écrit par des détails

que

que m'ont donné, à cet égard, presque tous mes correspondans et coopérateurs. Beaucoup de personnes à Nancy, et beaucoup de mères tendres ont pu s'assurer des mêmes faits; par-tout ils sont semblables, et les rapports de tous les lieux sont généralement uniformes.

J'avais inoculé plusieurs fois la petite vérole à quelques vaccinés, en mettant deux, trois, cinq mois d'intervalle, et toujours sans effet; mais il restait encore à s'assurer solemnellement, avec toute la rigueur possible, que l'effet préservatif de la Vaccine est constant, et que sa durée s'étend au-delà du court espace de temps sur lequel on fonde la principale objection. C'est à quoi j'ai procédé par une expérience faite, avec toute l'authenticité nécessaire, par-devant les autorités constituées, à laquelle plusieurs de mes confrères, pénétrés de cet esprit public qui distingue le véritable médecin philosophe, ont bien voulu participer.

PROCÈS-VERBAL

De la contr'épreuve sur trente-deux sujets.

Nous soussignés, invités par le C. Valentin, médecin, à assister à une seconde contr'épreuve qu'il avait projetée, en inoculant la petite vérole à plusieurs individus auxquels il avait précédem-

ment inoculé la Vaccine, nous sommes réunis au local de l'ancien collége de médecine, le 21 Prairial an 10, à midi, afin d'être témoins de cette expérience et d'en connaître les résultats, en présence des Citoyens Préfet, Maire, Fonctionnaires publics et autres.

Le C. Valentin nous a présenté un enfant atteint d'une petite vérole très-abondante. Les médecins et chirurgiens soussignés ont pris de la matière dans les pustules, et en ont insérée à trente-deux sujets assemblés autour du variolé, en faisant aux uns des piquures, aux autres des incisions dont ils ont porté le nombre jusqu'à quatre et cinq; ils en ont même pratiqué aux cuisses et aux jambes.

Parmi ces sujets, quatorze avaient été vaccinés de seize à dix-neuf mois auparavant, les autres de neuf à quatorze mois; un seul l'avait été depuis quatre mois, ce qui a été vérifié par le journal du C. Valentin.

Il y a seize mois que cinq de ceux qui ont été vaccinés depuis dix-sept, dix-huit et dix-neuf mois, ont déjà subi la contr'épreuve, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal du 19 Pluviôse an 9.

Lesdits médecins et chirurgiens soussignés, attestent qu'ils ont suivi et visité ces individus jusqu'à ce jour; qu'ils ont observé un travail local dans les piquures de cinq enfans, mais principalement sur deux; savoir: *Éloyse Lyonnais* et

Marie Simonnet, la première ayant offert au bras droit trois pustules, et la seconde, au bras gauche une pustule de forme réguliere, arrondie, contenant un peu de matiere purulente, sans aréole ou rougeur environnante. Un troisieme, *Joseph Bégin*, vacciné aux bras, et sur les cuisses duquel on avait fait quatre incisions, lors de la contr'épreuve, a éprouvé sur chacune, une petite échymose avec un très-petit bouton dans le centre, semblables à l'effet d'une piqure d'insecte, mais sans suppuration. Aucun de ces enfans n'a éprouvé de symptôme fébrile, ni le plus léger malaise, ni la moindre apparence d'éruption.

Il résulte de cette expérience :

1.° Que l'inoculation variolique n'a produit aucun effet sur vingt-sept individus, au nombre desquels sont cinq de ceux qui avaient subi la contr'épreuve sans aucun effet il y a seize mois ;

2.° Qu'il ne reste sur trois, qu'une petite croute semblable à celle qui serait le produit de toute autre piqure ou érosion ;

3.° Que sur les deux autres, vaccinés depuis onze mois, les pustules qui sont aujourd'hui dans le desséchement, n'ont été que l'effet d'une action mécanique purement bornée au lieu où l'on a pratiqué les piqures, sans avoir influé en rien sur leur constitution, ainsi qu'on l'a quelquefois observé sur ceux même qui ont eu, antérieurement, la petite vérole ou qui soignent des varioleux, et ainsi que cela est arrivé dans les con-

tr'épreuves faites par le Comité central de Vaccine à Paris, etc. puisque ces individus n'ont éprouvé aucun dérangement dans leur santé ni aucune sorte d'éruption ;

4.° Enfin, qu'il est constant que les trente-deux individus inoculés sous nos yeux et que nous avons examinés aujourd'hui douzième jour, au même local, n'ayant pu être atteints de la petite vérole, en ont été préservé par la Vaccine.

Ont signé à Nancy, le 2 Messidor an 10.

MARQUIS, *Préfet du Département de la Meurthe.*

MALRIAT, *Secrétaire général de Préfecture.*

VILLIEZ, MALLARMÉ, GUILGOT, *Conseillers de Préfecture.*

LALLEMAND, *Maire et Médecin.*

THIÉRY, *Commissaire de police.*

NOEL, *Juge de paix.*

ANDRÉ, *nommé Assesseur du Juge de paix.*

CANDRAS, *Chef de la quatrième demi-brigade de ligne;* ARNAUD, CASSAN, *Chefs de bataillon;* SARRÈRE, *Capitaine.*

WILLEMET, *Pharmacien, Professeur à l'école centrale.*

HALDAT, *Médecin, Professeur à l'école centrale.*

THIRIET, SPITZ, *Professeurs à l'école centrale.*

MATHIEU fils, *Pharmacien.*

POUPILLIER fils, VAULTRIN, *Négocians.*

BOISART, *Directeur de la maison de mendicité.*

HŒNORY, *Médecin*, de Lancastre en Pennsylvanie.

AUBRY, HUVET, MARTIN, SERRIÈRE, VALENTIN, *Médecins.*

BLONDEL, GORSE, *Chirurgiens-Majors.*

BONFILS, LEMOINE, GENET, BEAUCLAIR, *Chirurgiens.*

NOTA. *La liste indicative des noms, de la demeure des individus soumis à la contr'épreuve, et de l'époque de leur vaccination, a été pareillement signée et déposée à la préfecture.*

VACCINATIONS

Pratiquées sur divers animaux.

LA vache de laquelle nous tenons originairement cette liqueur bienfaisante, préservative de la petite vérole, n'est pas le seul animal auquel on puisse l'inoculer pour la transmettre à l'homme et réciproquement. C'est après m'être assuré de la première vérité, que j'ai été conduit à une autre découverte accessoire très-singulière. Les essais que j'ai faits l'année dernière, m'ont prouvé que l'inoculation de la Vaccine réussit non-seulement sur les chiens, mais encore sur les chèvres, les ânesses, les moutons, et que la matière qui en est le produit peut être transmise à l'homme alternativement, avec le même succès que si on l'eut prise sur le pis des vaches où les pustules sont plus grosses et ont plus d'expansion.

Ces expériences, dont j'ai envoyé les détails à la commission de Vaccine et au comité central, ont été publiées par la société de médecine de Paris, dans son recueil périodique, tome 12, page 177.

Les sujets vaccinés avec de la matiere de ces animaux, ont été soumis ensuite à la contr'épreuve variolique, l'un en couchant avec des variolés, les autres par l'inoculation; aucun n'a pu prendre la petite vérole. Deux enfans du dépôt de mendicité, *Marie Simonet* et *Christienne Prudhomme* inoculées avec du vaccin provenant de deux moutons, et le jeune fils du courrier *Bégin*, inoculé avec celui d'une ânesse, viennnent de subir la contr'épreuve publiquement. Ce dernier avait été vacciné aux bras; son vaccin avait passé à deux moutons; et de ceux-ci, il avoit été transmis aux petites filles du dépôt de mendicité, desquelles on l'a repris pour quatre ou cinq sujets qui ont eu les mêmes pustules vacciniques que celles produites par la matiere prise sur le pis de la vache (*cow-vaccin*) ou sur un individu humain (*humo-vaccin*).

On a fait, dans la contr'épreuve variolique quatre incisions aux cuisses de *Joseph Bégin* qui n'ont produit sur la peau qu'une petite rougeur ou échymose avec une élévation pustuleuse dans le centre, semblables à celles qui auraient été le produit d'une piqure d'insecte. La rougeur étoit disparue le huitieme jour, et il n'y restait qu'une très-petite croûte à l'examen public du douzieme jour, ainsi qu'il est relaté dans le procès-verbal précédent.

Marie Simonet a eu un léger travail local et une pustule arrondie sur le lieu d'une des piqures faites avec de la matiere variolique; mais *Eloyse Lyonnois*, vaccinée avec du vaccin humain ordinaire, a eu trois pustules sur trois piqures.

Le vaccin d'une chèvre a été transmis à trente-six individus successivement, sans aucune déviation dans la marche ni dans les symptômes accoutumés. Quelques-uns ont, ou fréquenté des variolés ou ont été inoculés avec de la matiere variolique sans aucun effet.

Je n'ai pas eu occasion de faire l'expérience sur la jument où il est probable qu'elle pourrait avoir le même succès.

Il ne paraît pas, jusqu'à présent, que la matiere vaccine soit transmissible d'un animal immédiatement à un autre; il faut qu'elle passe par l'intermédiaire d'un individu humain.

Le *claveau* ou *clavelée* n'existant pas ici depuis quelques années dans les troupeaux de ce pays, je n'ai pu vérifier si la vaccination des moutons les préserve de cette fâcheuse maladie comme je le présumais. Mais, j'ai ouï dire qu'elle avait réussi ailleurs. Voici ce que le comité central de vaccine de Paris m'écrivait en date du 30 Vendémiaire an 10 :

« Les expériences que vous avez répétées sur » diverses espèces d'animaux, étendent la chaîne » des êtres susceptibles d'être affectés de la Vaccine.

» Il vous est réservé, à vous qui le premier avez
» aggrandi la partie expérimentale de la décou-
» verte de *Jenner*, d'étudier les rapports que peut
» avoir cette inoculation sur les maladies des ani-
» maux que vous y avez soumis. C'est là le
» véritable point de vue médical sous lequel il
» faut envisager les expériences que vous avez
» faites avec tant de succès ».

« Le comité a en partie répété quelques-uns
» de vos essais, et ceux qu'il a obtenus sur les
» moutons, lui donnent quelqu'espoir de parvenir
» peut-être à les préserver du claveau ; mais cet
» espoir est encore fort incertain, et nous ne
» nous hasarderons à le confirmer qu'après avoir
» accumulé une grande masse de faits ».

« Vous avez développé la Vaccine avec de la
» matiere conservée depuis cent quarante jours.
» Cette expérience est la plus marquante que
» nous ayons pu recueillir. . . . . » (On a vu ci-dessus qu'un sujet sur trois, a eu la Vaccine avec de la matiere que j'avais conservée depuis neuf mois et huit jours).

HUSSON, *Secrétaire.*

THOURET, *Directeur de l'école de médecine, Président.*

Pendant le cours de ces expériences, j'appris que le docteur *Jenner* vaccinait des chiens dans l'intention de les préserver de la maladie qui leur est propre, et qu'il y était déjà parvenu. Le docteur *Decarro* à Vienne, en me mandant que la commission de vaccine de Paris venait de l'informer de ma découverte, m'apprenait qu'il vacci-

nait aussi des chiens, mais seulement d'après les mêmes intentions que Jenner.

« Je ne saurais assez vous témoigner, Monsieur,
» le plaisir que m'ont fait les expériences aussi
» curieuses que nouvelles que vous avez faites sur
» divers animaux à qui vous avez inoculé la Vac-
» cine, et du vaccin desquels vous vous êtes servi
» avec succès pour vacciner des créatures humaines.
» Dès le premier moment où le docteur Jenner
» communiqua à l'Europe, par mon moyen, sa
» seconde découverte sur *la maladie des chiens*, je
» conçus les plus grandes espérances de voir, d'après
» cette nouvelle donnée, la Vaccine devenir un sujet
» abondant d'expériences utiles, par lesquelles on
» doit trouver un rapport entre des maladies en ap-
» parence tout-à-fait différentes, et peut-être de
» nouveaux préservatifs aux maux qui affligent
» l'espèce humaine, dans ceux de certains animaux ».

« D'après l'importance que vous voyez que je
» mets à cette partie accessoire de la vaccination,
» et en général à tout ce qui tient à la partie vété-
» rinaire de cette doctrine, vous me ferez, Mon-
» sieur, le plus grand plaisir en me communiquant
» ce que vous avez fait vous-même dans cette belle
» carrière, ainsi que les médecins français qui
» ont suivi vôtre exemple. . . . . »

Il ajoute qu'il a fait insérer le résultat de mes expériences, dans les journaux de Saltzbourg et de Breslaw, et que le *docteur Moreschi*, de Venise, a fait imprimer dans un ouvrage, la lettre par laquelle il les lui a communiquées.

Attendu que mes expériences n'avaient pas pour

but de préserver les chiens de la maladie, parce que je ne voyais aucune analogie, aucune connexité entre cette affection des fosses nazales et des organes de la respiration, et l'éruption des pustules varioliques sur la peau, comme j'en voyais entre cette dernière et celle du claveau des moutons, j'essayai néanmoins de répéter ce qu'annonçaient ces hommes célèbres, et de m'assurer des résultats. Mais, je crois avoir déjà acquis la certitude que la vaccination ne préserve point ces animaux de la maladie qui les attaque si communément.

Parmi plusieurs chiens sur lesquels je l'ai pratiquée avec succès (*u*), deux viennent de contracter la maladie. Sur un autre que j'avais vacciné deux fois sans succès, je fis deux égratignures aux nazeaux jusqu'au sang, et j'introduisis du vaccin frais, avec un petit rouleau de linge, dans les fosses nazales.

Vers le onzieme ou douzieme jour, cet animal commença à avoir mal aux yeux; ses paupières se collerent, et il en sortit beaucoup de matiere puriforme. Il y avait deux ou trois jours que cette affection continuait, lorsqu'on s'apperçut qu'un autre chien vacciné avec succès, deux mois et demi auparavant, et qui ne le quittait pas, était pris du même mal. Bientôt ils eurent un flux de ventre, pendant deux jours, de déjections noirâtres, où l'on appercevait des vers. Ils tousserent, éter-

(*u*) Il se forme sur les piquures ou sur les incisions, des pustules applaties ; d'autres (lorsque l'animal ne les a pas ouvertes en se léchant) sont arrondies, vésiculaires et remplies de sérosité limpide. Cette forme vésiculaire ou espèce d'ampoule n'a pas lieu sur les chèvres, les ânesses et les moutons d'où l'on tire peu de matière.

nuerent, perdirent l'appétit, eurent le rallement ordinaire avec écoulement muqueux par les narines, et tous les symptômes qui caractérisent essentiellement la maladie; tous deux périrent chez moi où je les avais gardé constamment.

J'ouvris celui où l'insertion avait été faite par le nez : je ne trouvai qu'un point gangreneux sur le poumon droit. La trachée artère n'était point enflammée; la membrane qui la revêt intérieurement était blanchâtre, légerement abreuvée de mucus dont les fosses nazales étaient inondées. Je n'ai pu ouvrir l'autre chien qui a péri huit jours plus tard.

Un troisieme chien vacciné, qui a gagné, quelque-temps après, la maladie par contagion dans un autre endroit, l'a eu plus légerement et a guéri.

Je ne présente que comme un fait isolé celui du chien qui a subi l'insertion par le nez, où il n'y a eu aucune pustule, et où il ne s'est rien passé de plus que sur celui auquel il a communiqué la maladie.

En réfléchissant d'abord sur les avantages que la Vaccine peut procurer à ces intéressans et utiles animaux, nos plus constans et nos plus fidels amis, on est conduit naturellement à imaginer qu'elle pourrait avoir le même effet sur les chats, (elle ne prend pas sur eux), sur les chevaux pour les préserver de la morve, enfin, sur le bétail dont la maladie épizootique désole les campagnes, et ruine les cultivateurs. On a essayé autrefois en Angleterre, d'inoculer la matiere de cette derniere : *Camper* en Hollande, en a parlé avec précision, et a fait avec *Munnicks*, des expériences suivies sur cet objet important; mais leurs succès n'ont été que partiels et jamais décisifs.

(Voyez histoire de la société royale de médecine ; années 1777 et 1778).

La matière de la maladie des bêtes à cornes que l'animal n'a qu'une fois, (le chien, le chat, le mouton n'ont aussi qu'une fois celle qui appartient à leur espece), n'ayant aucune action sur les chiens, les chats, les cerfs, les chevaux, etc. et cette maladie ainsi que la morve (en anglais *glanders*), n'étant point accompagnée d'exanthèmes ou pustules, il n'est pas vraisemblable que l'inoculation de la Vaccine ait sur eux plus d'empire et nous offre un moyen plus utile. Cependant, pour l'avantage de la société en général, ce sujet n'en reste pas moins digne des recherches ultérieures de l'art vétérinaire.

L'inoculation de la petite vérole ne prend pas sur aucun de ces animaux. Le docteur Chrestien de Montpellier dit, cependant avoir inoculé, *il y a plusieurs années, deux moutons avec du levain variolique. Ils eurent, dit-il, une maladie éruptive qui aurait dû les garantir du claveau, si quelques traits de ressemblance établissaient l'identité dans les résultats. Ces animaux exposés dans des troupeaux infectés, contractèrent la maladie propre à leur espèce.... L'insuffisance de l'opération me fit penser que l'inoculation sur l'homme, avec de la matière de la clavelée, ne pouvait point remplacer la petite vérole.*) *Opuscule sur l'inoculation de la petite vérole*, Montpellier, an 9, page 130).

Le même médecin a confirmé le résultat des deux expériences de l'abbé Tessier, en inoculant la matiere du claveau à plusieurs moutons, et *l'opération a été suivie d'autant de bénignité qu'elle en a pour l'homme.* (Idem page 67. Voyez aussi notre *traité historique et pratique*, page 309.

NOTICE

Des Ouvrages de Louis *Valentin.*

De Optima Methodo Variolas inoculandi et inoculatas tractandi. Nancy 1786.

De Struma Bronchocele dicta et de hemeralopia, id.

Recherches sur l'action des Vaisseaux lymphatiques conservée long-temps après la mort, et Variétés anatomiques. Journal de médecine et chirurgie, tome 86, page 231 et 238.

Épanchement de sang considérable causé par la lésion de l'artère Mammaire droite, guéri par l'opération de l'empyème. Journal de chirurgie de *Desault*, tome 4, page 108.

Mémoire sur le Gouêtre ou Goître, dans lequel on expose les causes, la nature, les espèces et la cure de cette maladie, dont l'auteur a guéri, jusqu'à présent, environ 1200 individus; ouvrage couronné par l'académie royale de chirurgie, en 1790.

Mémoire sur l'Héméralopie et la Nyctalopie, envoyé à la ci-devant société royale de médecine, en 1790.

Mémoire sur les Bubons Vénériens gangréneux, observés dans les troupes de ligne pendant les années 1789 *et* 1790.

Mémoire sur les Fluxions de poitrine, envoyé à la ci-devant société royale de médecine, en 1791, et lu à la société de médecine de

Paris, en l'an VIII (1799), avec un *Supplément sur les principales maladies de la Virginie.*

Mémoire sur un Écu de six francs, avalé par un grenadier du régiment du roi, sur l'introduction des pièces métalliques dans l'estomac, et sur l'inutilité et le danger d'employer le vif-argent pour calmer les accidens qui en résultent. Cap Français, île Saint-Domingue, 1791.

Mémoire sur l'Incompatibilité des différens Virus dans l'économie animale et sur leur innocuité, par rapport au danger de la petite vérole. Cap Français, 1792 (*a*).

Mémoire sur le Traitement et l'Extirpation des Tumeurs du cou, etc. Société Américaine des sciences et arts de Cambridge, Boston, 1792

An account of remarkable effects from the application of the actual cautery in several diseases. The medical repository. Volume 4, page 364. Newyork.

Remarks on the efficacy of the extract of hemlock in the cure of some tetters and particularly in an inveterated disease of the bladder, Which has been cured With a considerable dose of that remedy. Société Philosophique américaine, Philadelphie, 1794.

(*a*) Ces deux derniers mémoires, avec des notices sur la vie, l'action et les blessures du brave *Desiles*, sont présumés avoir été la proye des flammes qui ont consumé le local renfermant les archives, le museum et la bibliothèque de la société des sciences et arts du Cap où ils avaient été déposés après lecture faite en séance publique.

Mémoire et Observations sur les bons effets du Cautère actuel appliqué sur le vertex ou sur la nuque dans plusieurs affections de la tête et maladies aigues, avec cette épigraphe :

Quod remedium non sanat ferrum sanat, quod ferrum non sanat ignis sanat, quod ignis non sanat, insanabile.

HIPPO.

ouvrage couronné par la société de médecine de Paris, en l'an VIII (1799).

TRAITÉ HISTORIQUE *et* PRATIQUE DE L'INOCULATION *par Dezoteux et Valentin*, remis en manuscrit au Ministre de l'intérieur en germinal an VII; examiné et rapport fait, en floréal, même année, par les commissaires de l'école de médecine, et publié au commencement de l'an VIII (1799), un vol. in-8.° de 436 pages, à Paris, chez Agasse et chez Fuchs, libraires.

Essai sur la fièvre jaune d'Amérique, à la demande de la société des Professeurs de l'école de médecine de Paris, en l'an IX (1801).

Bons effets des fruits du Solanum Carolinense dans le tetanòs. Société de médecine de Lyon.

Notices 1.° *sur l'efficacité de l'Éther sulphurique en frictions sur les hernies étranglées ;* 2.° *sur l'effet de la racine de Polygala seneka dans l'angine trachéale, ou Croup ;* 3.° *sur la digitalis purpurea dans diverses maladies.* Société médicale de Tours.

Notice sur le Mamoth ou Mammouth. Journal de Physique, de Chimie et d'Histoire natu-

relle, vol. 54, page 200, suivie d'une traduction de quelques *Faits d'Histoire naturelle observés par le professeur Mitchill de Newyork.*

Géographie des États-Unis d'Amérique, selon l'ordre observé par Jédidiah Morse, d'après des notes prises sur les lieux et celles extraites des meilleurs auteurs, tant nationaux qu'étrangers, faisant partie de la nouvelle géographie universelle de Guthrie, volume 6, troisième édition, publiée par Hyacinthe Langlois. Paris, an X (1802).

(Quelques errata et omissions se sont glissés dans cette partie dont l'auteur éloigné n'a pu surveiller l'impression).

Considérations sur les avantages du muriate de mercure suroxigèné en lavemens, et Notice sur les Végétaux prétendus anti-siphilitiques du nouveau monde. Société des *professeurs* de l'école de médecine de Paris.

Vaccinations pratiquées avec succès sur des animaux, et Transmission de la matière Vaccine de ces animaux à l'homme. Recueil périodique de la société de médecine de Paris, tom. 12, pag. 177.

Observations et expériences sur la Variolette, petite vérole volante, bâtarde ou varicelle. Recueil périodique, tome 13, page 171.

Résultats de l'Inoculation de la Vaccine dans les Départemens de la Meurthe, etc. etc.

NANCY, Thermidor an X, (Juillet 1802).